

EXCLUSIF AU TRAVAIL, LES BOOMERS DE L'AIDE SOCIALE! DENIS LESSARD PAGE A4



LA PRESSE

LA PRESSE À LA COUPE DU MONDE

TOUT SUR LA PLANÈTE FOOT

Les 32 équipes en lice. Les joueurs de l'ombre. Le XI africain idéal de Marc Dos Santos. Aussi, le foot, une école de vie pour les forçats de Robben Island, l'île-prison de Nelson Mandela.

UN CAHIER SPÉCIAL DE HUIT PAGES À CONSERVER


Le Mondial PIERRE FOGLIA PAGE A5

SPÉCIAL F1

RED BULL: L'ÉQUIPE À BATTRE

Aussi, chronique, analyses et quoi faire en ville.

SPORTS
PAGES 1 À 9



Mark Webber



PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE

ARCADE FIRE À PLACE LONGUEUIL

DE LA BANLIEUE À NYC

Une dizaine de milliers de fans ont répondu à l'invitation du groupe montréalais hier soir. Et vers 21h30, tout ce beau monde est reparti bien sagement vaquer à d'autres occupations.

NATHAËLLE MORISSETTE ARTS ET SPECTACLES PAGE 1

CHUM ET PPP

« DES INEXACTITUDES IMPORTANTES »

Le Vérificateur général du Québec remet un rapport cinglant pour le gouvernement qui, sans faire marche arrière, tempère son enthousiasme pour cette formule de financement.

DENIS LESSARD PAGES A2 ET A3

PPP à tout prix
L'ÉDITORIAL D'ARIANE KROL FORUM PAGE A22

Le bras dans le tordeur
MICHÈLE OUMET PAGE A3



GUIDE PHOTO

HOLÀ, LES MÉGAPIXELS

UN CAHIER SPÉCIAL SIGNÉ TRISTAN PÉLOQUIN

ACTUALITÉS

JAMAIS SANS SON NIQAB

Une musulmane qui accuse deux membres de sa famille de l'avoir agressée sexuellement refuse d'enlever son niqab devant le tribunal.

LOUISE LEDUC PAGE A6

LA PRESSE AFFAIRES

CHINE LA FIN DU CHEAP LABOUR?

Le climat a changé dans les usines chinoises. Au courant des conditions de travail de leurs voisins, les travailleurs chinois exigent d'être mieux payés et de travailler dans des usines plus sûres. Verrons-nous une flambée des prix en Occident?

STÉPHANE PAQUET PAGES 2 ET 3

LES BLACKHAWKS CHAMPIONS!



PHOTO SHAUN BEST, REUTERS

Les Blackhawks de Chicago ont finalement soulevé le précieux trophée de Lord Stanley, hier, grâce à une victoire de 4 à 3, en prolongation, lors du sixième match de la finale les opposant aux Flyers de Philadelphie. Les amateurs de Chicago auront de quoi fêter, puisque la dernière fois que leurs favoris ont remporté la Coupe, c'était au siècle dernier, en 1961.

SPORTS PAGE 10



L-V 6 21924 98765 1

Mon clin d'œil **STÉPHANE LAPORTE**
Pour qu'Obama ne soit pas dépaycé, on va même recréer une marée noire dans le faux lac du G20.

 Venez voir mon blogue! cyberpresse.ca/laporte

Jamais de surréservation. Promis.

Réservez d'ici au 15 juin 2010. Voyagez un mardi, un mercredi ou un jeudi d'ici au 30 juin 2010*.

75\$ Montréal pour Halifax

119\$ Montréal pour Fort Lauderdale



Jamais de surréservation de notre part.
Toujours de magnifiques destinations à bas prix.
Toujours des solutions pour vous accommoder si votre vol est retardé.
Jamais de frais à payer pour deux bagages enregistrés.
Toujours pouvoir choisir vos sièges en ligne, gratuitement, 24 heures avant le départ.

WESTJET.COM

Réservez aujourd'hui sur westjet.com ou communiquez avec votre agent de voyages.

* Les tarifs s'appliquent aux réservations effectuées au plus tard le 15 juin 2010 (23h59, heure des Rocheuses) pour les vols effectués un mardi, un mercredi ou un jeudi d'ici au 30 juin 2010. Les autres jours de la semaine, les tarifs peuvent être plus élevés. Les taxes additionnelles, les frais et les suppléments sont en sus, s'il y a lieu. Sièges en nombre limité et pouvant ne pas être disponibles sur tous les vols. Nouvelles réservations seulement. Non remboursable. Offre pouvant être combinée avec d'autres tarifs. Il est possible que certains vols ne soient pas offerts chaque jour de la semaine. Tarifs pour allers simples. Visitez westjet.com pour plus de détails.

CHUM ET PPP RAPPORT DU VÉRIFICATEUR



L'un des chantiers en vue de la construction du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) en bordure de l'ancien édifice de Vidéotron entre les rues Viger et Saint-Antoine, dans le

DEUX ERREURS « IMPORTANTES »

Québec s'est fondé sur des données erronées pour choisir la formule des PPP

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Le gouvernement Charest paraît ébranlé par un rapport percutant du vérificateur général du Québec, selon qui Québec s'est fondé sur des données erronées pour choisir la formule des partenariats avec l'entreprise privée (PPP) dans les projets d'hôpitaux universitaires à Montréal.

Les évaluations soumises au gouvernement « ne permettent toujours pas de conclure que ce mode est plus économique que le mode traditionnel par

le secteur public », résume le vérificateur, qui avait relevé le même problème en novembre 2009. C'est l'Agence des PPP, devenue Infrastructure Québec, qui a produit les calculs contenant « deux inexactitudes importantes ».

Coûts d'entretien

Selon le vérificateur Renaud Lachance, Infrastructure Québec s'est fondé sur des principes erronés pour évaluer les coûts d'entretien d'un édifice construit par l'État seul. On a attribué une déva-

luation de 20 % – un « indice de vétusté » – dès la première année, ce qui est « impossible », estime le vérificateur. De plus, on a estimé que, au bout de 30 ans, on en serait à 66 % de déficit d'entretien. Mais, en réalité, les experts estiment qu'on ne dépasse pas 15 ou 20 %.

Autre erreur importante, Infrastructure Québec devait présenter des simulations avec un taux d'actualisation de 6,5 %, ce qui n'a jamais été fait. Si ces calculs avaient été soumis au gouvernement, il serait devenu évident que l'économie réalisée en mode traditionnel était bien supérieure à 10,4 millions.

Le gouvernement vient de signer une entente avec le consortium Accès Recherche CHUM pour un édifice de 470 millions. Ce groupe était le

ments coûteux qui feront encore grimper la facture.

Dans un entretien accordé hier à *La Presse*, M. Lachance n'est toutefois pas allé jusqu'à dire que les dés avaient été pipés. « Les gens nous ont répondu qu'ils ne sont pas de mauvaise foi. Un vérificateur ne vérifie pas les intentions. » « Avec les études qu'on a, on ne peut conclure que le mode PPP est plus économique que le traditionnel », s'est-il borné à dire.

La présidente du Conseil du Trésor, Monique Gagnon-Tremblay, maintient toutefois : « Si les avantages de la formule PPP ne sont pas au rendez-vous, le gouvernement pourra faire d'autres choix. Mais pour le moment, les avantages sont là. » Ces propos tranchent avec ses déclarations de la fin 2009, alors

illustration de l'incapacité du gouvernement à tenir ses promesses, a-t-il soutenu.

Louis Roy, vice-président de la CSN, a dit : « Ce rapport montre encore une fois qu'on a faussé les chiffres pour avantager indûment les PPP. On voit que l'Agence des PPP est toujours idéologiquement présente à Infrastructure Québec. On va payer plus collectivement parce que des gens ont décidé idéologiquement que les PPP, c'est mieux. Il est grand temps que le gouvernement revienne à la raison. On doit abandonner le mode PPP pour le CHUM. C'est inacceptable que le gouvernement s'entête dans cette approche. »

Le président d'Infrastructure Québec, Normand Bergeron, n'est pas surpris par les conclusions du vérificateur général, puisque selon lui, elles sont identiques à celle de novembre dernier.

M. Bergeron explique qu'en janvier, quand Infrastructures Québec s'est assis avec les soumissionnaires pour les projets du CUSM et du CRCHUM pour réviser les prix à la baisse, trop peu de temps s'était écoulé depuis le dépôt du rapport du vérificateur. « Ça faisait seulement 40 jours ouvrables. On n'a pas eu le temps de refaire nos études concernant la vétusté », explique-t-il.

M. Bergeron assure toutefois que « pour les prochains hôpitaux », il va « rajuster le tir ». Il affirme que d'ici la fin de l'été, il révélera si dans le cas du CHUM, le processus PPP est réellement plus souhaitable.

M. Bergeron assure qu'il ne reçoit aucune pression pour soutenir aveuglément les PPP. Il explique toutefois que dans le cas des CHU, revenir à un mode conventionnel entraînerait beaucoup de retards et de coûts.

— Avec la collaboration d'Ariane Lacoursière

Les évaluations soumises au gouvernement « ne permettent toujours pas de conclure que ce mode est plus économique que le mode traditionnel par le secteur public », résume le vérificateur, qui avait relevé le même problème en novembre 2009.

seul en lice même s'il avait été jugé non conforme en décembre dernier. Il avait soumis ce printemps une proposition révisée dans laquelle Québec a consenti à 325 dérogations, constate le vérificateur. Comme l'effet de ces changements n'a pas été évalué, il devient impossible de dire si la proposition acceptée est plus avantageuse que si le gouvernement avait été seul maître d'œuvre.

Entre 2006 et 2009, les budgets prévus pour les hôpitaux universitaires francophone et anglophone totalisaient 3,6 milliards. En 2009, on est passé à 5,2 milliards. Maintenant, il faut ajouter au moins 108 millions, constate le vérificateur, sans compter plusieurs change-

ments de Québec en faveur des partenariats public-privé semblait irrévocable.

Les constats du vérificateur ont soulevé bien des commentaires acerbes. À l'Assemblée nationale, les députés péquistes Sylvain Simard et Bernard Drainville en ont fait leur beurre.

Sylvain Simard a relevé la cascade de cafouillages dans ce dossier. Les contrats sont signés pour le centre McGill et pour le Centre de recherche du CHUM, mais il n'est pas trop tard pour redresser la barre dans le cas du CHUM, a-t-il dit. Après le gouffre financier de l'îlot Voyageur et les cafouillages dans le contrat des wagons de métro, le feuilleton du CHUM est une autre

Ballon Bleu de Cartier

www.cartier.com

Cartier

DÉTAILLANT OFFICIEL:

CHÂTEAU D'IVOIRE

JOAILLIERS

2020 RUE DE LA MONTAGNE MONTRÉAL: (514) 845-4651 SANS-FRAIS: 1 (888) 883-8283
WWW.CHATEAUDIVOIRE.COM

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?
nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?
commentaires@lapresse.ca

SOMMAIRE

Amusez-vous!	AFFAIRES 15
Astrologie du jour	AFFAIRES 16
Bourses	AFFAIRES 10 et 11
Décès	AFFAIRES 13 et 14
Forum	A22 et A23
Horaire télévision	ARTS 4

Loteries	A21
Monde	A19 à A21
Petites annonces	AFFAIRES 4
	AFFAIRES 12
Sudoku	AFFAIRES 4
Trait d'union	AFFAIRES 16

Météo

Nuageux avec averses cessant en soirée, maximum 16, minimum 13. AFFAIRES 12

CHUM ET PPP RAPPORT DU VÉRIFICATEUR



centre-ville de Montréal.

PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

Le bras dans le tordeur



MICHÈLE
OUIMET
CHRONIQUE

Le rapport du vérificateur du Québec, Renaud Lachance, est dévastateur. Même s'il utilise des mots polis, son message est cinglant.

Lacunes, inexactitudes importantes, hypothèses inappropriées et non fondées, absence de vision quant aux coûts globaux. Et la conclusion qui tue: «Les conditions de succès pour une saine gestion n'ont pas été réunies.» En langage vérificateur, on se rapproche de la kalachnikov.

Heureusement que le vérificateur veille au grain et rappelle tout ce beau monde à l'ordre. C'est la quatrième fois qu'il met son nez dans le dossier. Hier, le rappel était brutal.

Le gouvernement a demandé à Infrastructure Québec, qui a remplacé l'Agence des PPP, de refaire les analyses comparatives entre le public et le privé. La question: faut-il construire les hôpitaux universitaires en PPP (partenariat public-privé) ou en mode traditionnel (public)?

La conclusion d'Infrastructure Québec: en PPP, car c'est plus économique.

Le constat du vérificateur: rien ne permet d'affirmer une telle chose. Au contraire, le public serait plus économique.

En lisant les 38 pages bien tassées du rapport du vérificateur, on ne peut s'empêcher de se dire que les dés étaient pipés en faveur des PPP.

Infrastructure Québec n'avait pas beaucoup de crédibilité pour mener une telle analyse. C'est comme si le gouvernement avait demandé au loup de surveiller le poulailier. Infrastructure Québec est quasiment un copier-coller idéologique de la défunte Agence qui consi-

dérait les PPP comme la huitième merveille du monde.

Heureusement que le vérificateur veille au grain et rappelle tout ce beau monde à l'ordre. C'est la quatrième fois qu'il met son nez dans le dossier. Hier, le rappel était brutal.

Un exemple qui montre à quel point le jupon d'Infrastructure Québec dépasse: l'indice de vétusté. Un hôpital construit par le public souffrirait d'un «déficit d'entretien dès la première année de sa mise en service». Ce déficit, affirme Infrastructure Québec, correspondrait à un indice de vétusté de 20%.

«C'est loufoque! affirme Pierre Hamel, spécialiste des finances publiques et professeur à l'INRS. À 20%, on est proche du taudis et du toit qui coule.»

Après 30 ans, soit la durée du contrat où le privé s'occupe de l'hôpital avant de le remettre au gouvernement, l'indice grimperait à 66%. Toujours au public. Là, affirme Pierre Hamel, on est dans le délire.

«Pour arriver à 66%, il aurait fallu non seulement ne pas entretenir l'immeuble, mais aussi faire des trous dans les murs et le toit.»

Quant à l'évaluation globale des coûts, on nage en pleine fantaisie. Pour le Centre de recherche du CHUM, 325 dérogations ont été accordées. «Si certaines concernent une ampoule électrique au-dessus d'une porte, explique Pierre Hamel, d'autres touchent des éléments majeurs comme l'ajout de quatre salles d'ophtalmologie.»

Infrastructure Québec n'a pas tenu compte de ces dérogations. Résultat, conclut le vérificateur: impossible d'évaluer correctement les coûts et d'établir une comparaison entre le public et le privé.

Quand on regarde tout ça, on se pose une question: est-ce qu'Infrastructure Québec fait exprès pour

être dans le champ, ou quoi?

Faut-il rappeler qu'on parle d'un projet qui frise les 3,5 milliards de dollars?



Échaudé par les dérapages des grands projets construits par le public, le gouvernement a décidé d'aller en PPP.

Sauf que les PPP sont loin de régler tous les problèmes. Au contraire, prévient Pierre Hamel, ils peuvent vite tourner au cauchemar.

Le principe des PPP est simple: un consortium, formé de plusieurs firmes privées, construit. Il doit respecter un échéancier et un budget fixés par le gouvernement. Le privé assume, en principe, la plupart des risques. Le gouvernement paie un loyer pendant 30 ans avant d'hériter de l'hôpital.

Sauf que, pendant toutes ces années, c'est l'État qui paie pour l'entretien.

Il peut se passer bien des choses en 30 ans. Le consortium peut faire faillite, une des firmes peut se retirer, la chancie peut prendre. «Les PPP, dit Pierre Hamel, c'est comme un mariage. Tu ne peux pas divorcer pendant 30 ans, mais au bout de 15 ans tu ne sais même plus avec qui tu couches.»

Le gouvernement devrait songer sérieusement à remettre le bébé entre les mains du public, car la voie des PPP est trop périlleuse. Hier, la présidente du Conseil du Trésor, Monique Gagnon-Tremblay, s'est montrée ébranlée par le rapport du vérificateur.

À Londres, note Pierre Hamel, c'était le privé qui pilotait la rénovation du métro, le plus gros projet de PPP au monde. Le consortium a fait faillite et la Ville a hérité du dossier.

Est-il trop tard pour reculer? Non, croit Pierre Hamel, sauf que l'opération risque d'être douloureuse. «C'est le principe du bras dans le tordeur. Plus ton bras est avancé, plus ça fait mal quand tu le retires. Et plus ça coûte cher.»



Pour joindre notre chroniqueuse: michele.ouimet@lapresse.ca

Le feuilleton de la construction des hôpitaux universitaires (CHU) à Montréal dure depuis plus de 10 ans. Depuis que le gouvernement Charest a décidé, en 2006, de construire ces projets en partenariat public-privé (PPP), ce choix a été bien souvent critiqué. Pour la quatrième fois hier, le vérificateur général du Québec a reproché sévèrement au gouvernement d'avoir choisi ce mode de construction. Chronologie de l'approche PPP pour les hôpitaux universitaires.

— Ariane Lacoursière



Avril 2006

Après de longues tergiversations, le gouvernement annonce que le Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) sera construit au centre-ville, en PPP (1,1 milliard). Ce mode de construction est aussi choisi pour le Centre de recherche du CHUM (CRCHUM, 320 millions) et le Centre universitaire de santé McGill (CUSM, 1,2 milliard).

Mai 2008

Lancement des appels de propositions pour la construction du CRCHUM en PPP.

Octobre 2008

Lancement des appels de propositions pour la construction du CUSM en PPP.

Janvier 2009

Un ancien conseiller du CHUM, **Stephan A. Brunel**, affirme à *La Presse* que la décision du gouvernement de bâtir le CHUM en PPP est basée sur des prévisions «peu rigoureuses» et «irréalistes».

Mars 2009

Lancement des appels de propositions pour la construction du CHUM en PPP.

Avril 2009

Le vérificateur général du Québec, **Renaud Lachance**, prévient que les coûts de construction des hôpitaux universitaires en PPP pourraient s'élever à 5,2 milliards plutôt que 3,2 milliards, comme prévu.

La grande partisane des PPP, la présidente du Conseil du Trésor, **Monique Jérôme-Forget**, quitte ses fonctions.

Juin 2009

L'Ordre des ingénieurs et l'Ordre des architectes du Québec déclarent que le PPP est un mode de réalisation inadéquat pour des projets complexes comme des hôpitaux universitaires.

La nouvelle présidente du Conseil du Trésor, **Monique Gagnon-Tremblay**, reconnaît que les avantages liés aux PPP ne sont pas les mêmes en temps de crise économique. Elle ne «ferme pas la porte» à l'idée de revenir au mode de construction traditionnel pour le CHUM.

Le président de l'Agence des PPP, **Pierre Lefebvre**, démissionne.

Octobre 2009

Dépôt à Québec du projet de loi pour abolir l'Agence des PPP et créer Infrastructures Québec.

Novembre 2009

Un rapport de **M. Lachance** révèle que les analyses faites par l'Agence des PPP indiquent que la construction des CHU en PPP était préférable au mode conventionnel sont erronées. M. Lachance qualifie ces études d'«incomplètes» et de «peu fiables».

Janvier 2010

À la demande des consortiums soumissionnaires dans le projet du CRCHUM, le gouvernement augmente les limites budgétaires du projet à 470 millions. La même situation se produit au CUSM, dont les coûts sont portés à 1,343 milliard.

Mars 2010

L'un des deux consortiums soumissionnaires dans le projet du CRCHUM se retire. Le manque de concurrence ainsi généré est dénoncé par plusieurs observateurs.

Mars 2010

Lancement de la construction du CRCHUM. Le seul consortium en lice, **Accès Recherche CHUM**, remporte le contrat.

Juin 2010

M. Lachance dénonce le fait que les nouvelles analyses faites par Infrastructures Québec préconisant la construction du CUSM et du CRCHUM en PPP sont encore une fois basées sur des données erronées et que le mode de construction conventionnel aurait été plus avantageux. M. Lachance révèle également qu'en plus d'accepter de hausser les coûts des projets en janvier, il a autorisé 325 dérogations dans le cas du CRCHUM et 84 dérogations aux deux consortiums en lice pour la construction du CUSM.

PAGES FORUM

L'ÉDITORIAL D'ARIANE KROL

PPP à tout prix

«L'erreur est tellement énorme qu'elle renforce l'impression que ce gouvernement a voulu privilégier le mode PPP à tout prix», écrit notre éditorialiste.

À LIRE EN PAGE A22

ACTUALITÉS

Des coupes dans l'aide sociale en vue

Les mères seules seraient une catégorie frappée de plein fouet

EXCLUSIF

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Le gouvernement Charest veut réduire les prestations d'aide sociale de plus de 20 000 ménages, a appris *La Presse*.

Le ministre de l'Emploi, Sam Hamad, a proposé à ses collègues du Conseil des ministres une série de changements réglementaires qui aboliraient « l'allocation pour contraintes temporaires » pour plusieurs catégories de prestataires. Les mères seules risquent d'être mises à contribution pour l'atteinte du déficit zéro, mais surtout les baby-boomers. Le taux de chômage étant moins élevé, le gouvernement veut ainsi inciter fortement les assistés sociaux qui ont entre 55 et 60 ans à se trouver un job.

La conséquence est importante: bien des prestataires

perdront 120, voire 200 \$ par mois. Mais le gouvernement voudra vendre son projet en promettant que les assistés sociaux qui participeront aux mesures de formation offertes par Emploi Québec seront gagnants au net.

Au ministère de la Santé et des Services sociaux, les fonctionnaires se sont opposés clairement aux visées du ministre Hamad, mais il semble que son collègue Yves Bolduc ait tout récemment acquiescé au plan proposé.

Hamad marche sur des œufs

Joint hier, M. Hamad marchait sur des œufs: à la conférence de presse au cours de laquelle il vient d'annoncer en fanfare un plan de lutte antipauvreté de 7 milliards en cinq ans, il n'a jamais évoqué des réductions.

M. Hamad a reconnu avoir fait des propositions en ce sens au Conseil des ministres. « On est en train de regarder des scénarios,

aucune décision n'est prise. L'objectif, c'est de favoriser la participation aux mesures d'Emploi Québec. Ceux qui participeront seront gagnants au net », s'est-il borné à dire à *La Presse* hier.

Les deux prochaines réunions du Conseil des ministres sont névralgiques pour le plan de compressions décrété dans le dernier budget. Selon le plan expliqué à l'ensemble

économies de 30 à 40 millions de dollars pour 2012, la dernière année du délai fixé par Raymond Bachand pour retrouver le déficit zéro.

Boomers et familles monoparentales

En ce qui a trait à l'aide sociale, le ministre Hamad propose de retirer l'allocation de contraintes temporaires aux mères seules dès que leurs

À ce sujet, le ministre Hamad fait face à énormément de résistance chez ses collègues du Conseil des ministres et préparerait déjà sa retraite.

Son projet prévoit aussi que les familles de deux parents et d'un enfant d'âge préscolaire ne seraient plus admissibles non plus à ces allocations. Encore une fois, les 10 000 ménages concernés perdraient 120 \$ par mois en moyenne. Québec économiserait encore 15 millions par année.

Enfin, le plan de Québec prévoit la fin de l'allocation pour contraintes temporaires versée aux bénéficiaires qui ont entre 55 et 60 ans. Cette fois on parle pour Québec d'économies de 30 millions par année d'ici 5 ans.

Au Québec, ce groupe d'âge est moins actif que dans le reste du Canada. Avec la bonne tenue du marché du travail, Québec estime qu'ils peuvent plus facilement que par le passé se trouver un emploi.

Le taux de chômage étant moins élevé, le gouvernement veut inciter fortement les assistés sociaux qui ont entre 55 et 60 ans à trouver un job.

des mandarins à la fin du mois de mai, les ministères devront avoir fait leurs propositions pour réduire leurs budgets de 10 %, conformément au budget de Raymond Bachand. Le plan du ministre Hamad permettra à son ministère de réaliser des

enfants atteignent l'âge de 2 ans, au lieu de 5 actuellement. La disparition de cette allocation fera perdre en moyenne 120 \$ chaque mois à plus de 11 000 mères seules – une économie annuelle d'une quinzaine de millions, confie une source au gouvernement.

POUPON TUÉ PAR UN HUSKY

La jeune mère se dit « démolie »

PAUL JOURNET

La jeune mère du poupon de 21 jours tué par un chien husky paraissait évidemment encore ébranlée hier. TVA l'a interviewée alors qu'elle retournait à son domicile pour la deuxième fois seulement depuis le triste événement. « Il n'y a pas de mot. Je suis démolie, c'est tout », a répondu l'adolescente de 17 ans au journaliste.

« Ça a été très dur, a-t-elle dit, parce qu'ils m'ont mise en cellule. J'ai même pas eu le temps de dire rien, j'ai pas eu le temps de dire mon mot, j'ai pas eu le temps de faire mon deuil. Ils m'ont mise en cellule, puis ils m'ont interrogée jusqu'au lendemain matin. Je n'ai pas trouvé ça correct. J'aurais eu besoin de rencontrer un psychologue à l'hôpital, mais je n'ai pas eu le temps. » Elle a précisé que sa grossesse était désirée.

Son avocat, M^e André Williams, a appelé sa jeune cliente plus tard dans la journée pour lui demander de ne plus parler aux médias. Il a lui aussi critiqué « l'empressement » des autorités dans le dossier. « C'est une jeune fille de 17 ans, dois-je le rappeler », a-t-il dit. Il a ajouté: « Compte tenu du fait qu'elle n'a pas d'antécédents judiciaires et qu'elle n'est pas dangereuse pour la société, on aurait pu procéder autrement. On aurait pu la laisser en liberté contre une promesse de comparaître avec certaines conditions, comme cela se fait souvent.



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

L'avocat de la jeune mère accusée, M^e André Williams, a appelé sa jeune cliente hier dans la journée pour lui demander de ne plus parler aux médias. Sur la photo, le père s'est adressé mardi aux journalistes devant le palais de justice de Saint-Hyacinthe.

Rien ne permettait au procureur de la Couronne de penser qu'elle allait fuir, rien ne démontrait l'urgence de l'arrêter et de la détenir.»

Rappelons que vers 15 h 30 lundi, la jeune mère du poupon est sortie sur le perron de sa résidence de Saint-Barnabé-Sud pour fumer une cigarette. La mère de 17 ans

était accompagnée de sa propre mère, âgée de 37 ans.

L'incident se serait déroulé en moins de cinq minutes. Un des trois huskies qui habitaient dans la résidence de la jeune mère a attaqué son poupon, une fillette de seulement 21 jours. Sa mort ne laissait aucun doute à l'arrivée des ambulanciers.

La jeune femme a comparu mardi en Chambre de la jeunesse du palais de justice de Saint-Hyacinthe. Elle a plaidé non coupable à une accusation d'homicide involontaire. La prochaine date prévue en cour est le 31 août. La défense n'a pas encore reçu toute la preuve.

En attendant, l'accusée a été mise en liberté sous

certaines conditions. Elle ne doit pas avoir d'enfant de moins de 12 ans sous sa responsabilité.

La grand-mère du poupon de 21 jours ne sera finalement pas accusée. « Ce n'est pas que les accusations ont été retirées. Il n'y a jamais eu d'accusation », a tenu à préciser son avocate, M^e Mélissa Côté.

Embarquez ensemble. Économisez ensemble.

Économisez encore plus en voyageant ensemble à travers le Canada.

Économisez encore plus sur nos tarifs déjà réduits quand vous voyagez à deux ou plus.

Utilisez simplement les deux codes ci-dessous.

Code promo : MTM15 Code de coupon : MHRFG1

Voyagez à deux

10%
de réduction

Voyagez à trois

15%
de réduction

Voyagez à quatre

20%
de réduction

Réservez avant le 15 juin. Voyagez au Canada les jours sélectionnés d'ici au 15 décembre 2010*.

* Les rabais s'appliquent aux réservations effectuées au plus tard le 15 juin (23 h 59, heure des Rocheuses) pour les vols effectués d'ici au 15 décembre 2010. L'offre ne s'applique pas aux vols effectués les 7, 8, 9, 11 et 12 octobre 2010. Les taxes additionnelles, les frais et les suppléments sont en sus, s'il y a lieu. Les billets doivent être achetés à l'avance. Sièges en nombre limité et pouvant ne pas être disponibles sur tous les vols. Nouvelles réservations seulement. Non remboursable. Offre pouvant être combinée avec d'autres tarifs. Il est possible que certains vols ne soient pas offerts chaque jour de la semaine. Tarifs pour allers simples. La réduction s'applique selon le nombre d'invités qui voyagent. Les invités doivent voyager ensemble, sur la même réservation. Les annulations de la part d'un ou de plusieurs invités peuvent annuler le rabais. Les lignes directrices habituelles concernant les changements et les annulations s'appliquent. WestJet se réserve le droit de modifier ou d'annuler l'offre en tout temps en publiant les détails sur westjet.com.

Réservez aujourd'hui sur westjet.com ou communiquez avec votre agent de voyages.

Le Mondial



**PIERRE
FOGLIA**
CHRONIQUE

C'est drôle, ces gens – des journalistes, même – qui ne suivent pas l'actualité du soccer mais qui, tout d'un coup, tous les quatre ans, ont une opinion bien tranchée sur le Mondial. C'est l'Espagne qui va gagner, vous lancent-ils avec l'assurance du type qui a suivi le championnat espagnol toute l'année. Demandez-leur, pour le fun, de vous nommer trois joueurs espagnols, ou même un seul.

Ces gens qui se disent grands fans de l'Italie parce qu'ils aiment la pizza ou ont fait leur voyage de noces à San Gimignano, ou parce qu'ils ont appelé leur chien Gino. Et c'est rien à côté de la nullité de ceux qui se disent Brésil.

Moi, je suis Brésil.
Ah bon?
Oui, je les aime, les Brésiliens. Ils dansent quand ils jouent au foot. C'est un ballet. C'est pas comme les Allemands.

Ah bon? Qu'est-ce qu'ils font, les Allemands? Ils rampent?

Ils jouent dur. Tu trouves ça con, ce que je dis?

Complètement. Mais t'as

le droit, le Mondial est fait exprès pour ça. C'est pas officiel, mais c'est aussi le mondial du con et du cliché. Le cliché futebol-samba des Brésiliens. Le cliché catenaccio (cadenas) italien. Le foot-total des Néerlandais et des Japonais. La realpolitik allemande. Qu'est-ce que tu penses des Suisses?

Ben voyons! Les Suisses!
Quoi? T'aimes pas les Suisses?

Ah, si, sont très gentils, ma belle-soeur est suisse. Elle s'appelle Claudine, comme souvent les madames suisses. T'as pas remarqué? Il y a beaucoup de Claudine, en Suisse. Bref, je l'aime bien, mais je suis pas Suisse, je suis Brésil all the way. Toi, t'es quoi?

Moi, je suis Paragouaille.
On dit Paraguay.
Paragouaille, c'est plus joli.

...

Je ne connais aucun joueur du Paraguay, mais je connais Carlos. Sa ferme est le long d'un de mes sentiers de vélo préférés, le chemin Chevalier. Ça monte un peu, les champs

laissent la place à une prairie ravineuse où pataugent une vingtaine de Holstein, l'entrée de la ferme est à droite. J'ai déjà habité tout près. Quand j'expliquais où c'était – c'est un peu compliqué –, les gens du coin me disaient: ah oui, t'es juste à côté de la ferme de la fille Swennen, Marie-Louise, celle qui a épousé un immigré du Paragouaille.

Je me suis mis à l'appeler comme ça. Quand il sortait de sa cour au moment où je passais: salut, Paragouaille. Et tout ce qui sortait de cette cour aussi. Les petits chiens qui me couraient après: des petits japonais paragouaille. Un gamin, parfois, avec une badine: hé, le petit Paragouaille, où tu vas?

Il a trois enfants, Carlos. La première, je me souviens, je voyais Marie-Louise enceinte sur le tracteur pis, pas longtemps après, comme je passais, Paragouaille a fait le geste de bercer, comme font les joueurs de soccer ou les coureurs de bicyclette pour dire qu'ils viennent d'avoir un bébé. Ça fait déjà 11 ans. Hier, celle de 11 ans, justement, était habillée en soccer, son père allait la conduire à Bedford pour une séance d'entraînement.

La première fois que je me suis arrêté, j'ai évidemment parlé de Chilavert à Carlos. Quand les gens ne savent rien de l'Italie, ils parlent du pape; quand ils ne savent rien de la France, ils parlent de Zidane; quand tu ne sais rien du Paraguay, tu parles de

Chilavert. C'était un gardien de but, un personnage, le capitaine de l'équipe, il tirait aussi les pénalties. Politiquement sulfureux. Je l'ai vu jouer un grand match contre la France en 1998 – était-ce à Lens ou à Saint-Denis? Anyway.

Pis? Carlos, qui gagne le Mondial 2010?

J'ai bien peur que... Là, il a baissé la voix comme pour m'annoncer un grand malheur: j'ai bien peur que ce soit l'Argentine.

Quoi? T'aimes pas Maradona?

Je l'ayais. Je les hayiiiiiiiis tous.

Chilavert, qu'est-ce qu'il devient?

Il devient une vache. Il est énorme. Toi, tu prends pour qui?

Je ne sais pas, Carlos. J'aimerais bien pouvoir suivre jusqu'en quarts de finale une petite équipe surprise, comme la Serbie, l'Uruguay, même les États-Unis, une de ces équipes qui ferment la gueule aux experts.

ESSAYEZ LA GÉOGRAPHIE — Mettons que vous n'en pouvez plus. Sont 12 dans votre salon, parlent du Mondial et disent des niaiseries, mais des niaiseries! Attendez qu'ils parlent de la Côte d'Ivoire. Y en a toujours un qui va parler de la Côte d'Ivoire, ne serait-ce que pour évoquer la blessure de Drogba. À ce moment-là, vous glissez: c'est quoi, déjà, la capitale de la Côte d'Ivoire?

Y trouveront pas. C'est impossible à trouver. C'est un nom incroyable. Je viens de regarder dans le dictionnaire, et je ne m'en souviens déjà plus. Tandis qu'ils cherchent et ne trouvent pas, remettez-en une couche: et la capitale de la Sloénie?

Pour revenir au soccer, on va se souhaiter du jeu inspiré. Je veux dire: que le plan de match n'étouffe pas le style, comme cela arrive encore parfois dans ce sport-là – mais beaucoup moins souvent qu'avant, c'est vrai.

On va se souhaiter une finale lumineuse comme celle de 1998 (France-Brésil), quoique j'aie beaucoup aimé aussi celle de 2006, pour ses coups de théâtre (et son coup de tête!), même si les Français, eux, ont moins aimé ça.

LES EXPERTS — Petite autoflagellation pour conclure cette chronique presque sportive: je suis allé dire l'autre jour à mon jeune collègue Miguel Bujold, qui m'a cité dans son papier, que les Lakers étaient tout seuls dans cette finale de la NBA, ce que je maintiens. Mais, ai-je ajouté, si les Celtics en gagnent une à Los Angeles, la série sera plus longue! Autrement dit, les Lakers en quatre, mais si c'est en cinq ou en six, ce sera plus long. Pour cette vibrante tautologie, je mériterais que quelqu'un me décerne le trophée Jacques-Demers. Miguel pouvait bien, le sourire en coin, me présenter comme «l'expert du basket à La Presse». Hé, Miguel, je suis aussi l'expert de La Presse pour les questions agricoles. Veux-tu savoir comment on cultive l'endive?

EN BREF

La SAAQ veut chasser les scooters électriques des pistes cyclables

Avec leurs 70 kg et leurs pédales «décoratives», les scooters électriques n'ont pas leur place sur les pistes cyclables, estime la Société d'assurance automobile du Québec, qui veut de les forcer à prendre la rue. «On travaille avec les gens du ministère des Transports du Québec sur une modification au Code de la sécurité routière pour les interdire des pistes cyclables, dit Gino Desrosiers, porte-parole de la SAAQ. Il reste à trouver des façons de les identifier, entre autres pour les policiers.» La déclaration de M. Desrosiers faisait suite à une demande formulée hier par Vélo Québec. «Le phénomène est apparu l'an dernier mais il prend de plus en plus d'ampleur, dit Suzanne Lareau, de Vélo Québec. Les gens nous écrivent qu'ils ne sentent pas en sécurité quand ils se font frôler par ces engins.» La question est prise dans un écheveau administratif: les normes sont fédérales, le code de la route est provincial, les pistes cyclables sont municipales, mais cela n'empêchera pas la SAAQ d'intervenir, dit M. Desrosiers. «On travaille avec Transports Canada pour uniformiser la réglementation, mais si on juge qu'il y a un problème, on peut agir pour le Québec», dit-il.

— Charles Côté

VÉLO


Choix incomparable!



438\$



1068\$



10\$
Cour.: 19,99\$



16\$
Cour.: 29,99\$



24\$
Cour.: 34,99\$

Spéciaux en vigueur jusqu'au 18 juin 2010. Plusieurs autres modèles en magasin.

André Jac Sport

5520 boul. des Laurentides Laval 450-622-2410 andrejac.com



SOLDE

25 à 75 % de rabais*



BIRKS
CÉLÉBREZ LE MOMENT

*Offert sur marchandise sélectionnée seulement, plus de précisions en magasin. Le rabais s'applique au prix de détail original. La marchandise en solde est disponible en quantité limitée. Toutes les ventes sont finales. Aucun remboursement. Échange seulement. Les offres ne peuvent pas être appliquées à des achats antérieurs ni à des commandes spéciales et ne peuvent pas être jumelées avec d'autres offres promotionnelles. L'offre exclut Cartier et Van Cleef & Arpels.

BIRKS.COM 1.800.682.2622

**CINÉMA
CE SOIR 21 h**

FORREST GUMP

COMÉDIE DRAMATIQUE DE ROBERT ZEMECKIS
AVEC TOM HANKS ET ROBIN WRIGHT

FORREST GUMP ATTEND L'AUTOBUS ET RACONTE
CANDIDEMENT SON INCROYABLE HISTOIRE
QUI S'ÉTEND SUR PLUSIEURS DÉCENNIES.

telequebec.tv



Télé-Québec



Gagnant de 6 Oscar

ACTUALITÉS

Victime d'agression sexuelle en Ontario

Une femme refuse d'enlever son niqab pour témoigner

LOUISE LEDUC

Une musulmane qui accuse deux membres de sa famille de l'avoir agressée sexuellement refuse d'enlever son niqab devant le tribunal. Elle a de son côté un groupe de femmes et compte parmi ses opposants le Congrès musulman canadien, qui ne veut sous aucune considération qu'elle garde son niqab pour témoigner. Et cela se passe en Ontario, là où l'on s'est bien moqué du Québec et de sa fixation sur les accommodements raisonnables.

Les accusés estiment inacceptable d'être poursuivis par quelqu'un qu'ils ne peuvent pas voir. Cela viole à leur avis leur droit à un procès juste et équitable.

Pascale Fournier, professeure à la faculté de droit de l'Université d'Ottawa, croit que cet argument ne tient pas la route. Elle fait l'analogie avec le témoignage d'une victime d'agression qui serait sourde et muette et qui devrait passer par un interprète. « Personne ne dirait alors que de ne pas pouvoir

l'entendre directement brimerait le droit à une défense pleine et entière. Les tribunaux s'adaptent de diverses façons à diverses situations, et il est particulièrement important de le faire ici pour garantir l'accès de ces femmes à la justice. »

Fait à noter, ajoute Pascale Fournier, la plaignante accepte de soulever son niqab devant des femmes. Aucun problème d'identification ici, donc.

Le groupe féministe ontarien LEAF croit aussi qu'il y va de l'accès à la justice.

« Les femmes qui ont été victimes d'agression sexuelle ne devraient pas être privées de leurs droits simplement parce qu'elles portent un niqab, a argué la porte-parole Susan Chapman. La question à se poser n'est pas de savoir si la plaignante peut garder son niqab, mais bien pourquoi les accusés exigent qu'elle le soulève. »

Lui demander d'enlever son niqab « l'amène à renier en plein tribunal ses convictions religieuses les plus profondes alors même qu'elle

devra décrire les détails les plus intimes de ses agressions sexuelles », poursuit M^{me} Chapman.

Le Congrès musulman canadien soutient, lui, que le fait de permettre à la femme de garder son voile tourne le système judiciaire en ridicule et viole la valeur fondamentale qu'est l'égalité des sexes.

L'organisme relève que la femme a de toute façon déjà soulevé son voile devant des policiers et pour la photo de son permis de conduire.

C'est aussi l'argument qu'avait invoqué le juge lors de l'enquête préliminaire, argument qui avait été rejeté ensuite en Cour supérieure. La cause se trouve maintenant en Cour d'appel, et Pascale Fournier croit que la question s'en va tout droit en Cour suprême.

Pendant ce temps, le fond de l'affaire – les agressions sexuelles elles-mêmes – n'est toujours pas au menu.

Tomassi veut demeurer député de LaFontaine

ALEXANDRE ROBILLARD
LA PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — Expulsé du caucus libéral parce qu'il a détenu une carte de crédit appartenant au Bureau canadien d'investigations et d'ajustements (BCIA), l'ancien ministre de la Famille, Tony Tomassi, s'est montré résolu, hier, à demeurer dans ses fonctions de député indépendant.

Invisible à l'Assemblée nationale à la suite de son renvoi précipité il y a un mois, M. Tomassi est arrivé au parlement, hier, après la période des questions.

Lors d'un bref échange avec La Presse Canadienne, alors qu'il marchait dans un des couloirs de l'édifice, M. Tomassi a refusé de s'expliquer sur les faits qui ont provoqué son départ.

L'ex-ministre a toutefois affirmé qu'il souhaitait continuer de représenter les électeurs de la circonscription de LaFontaine où il a été élu, dans l'est de Montréal.

« J'ai été élu et je vais m'occuper de mes citoyens », a-t-il dit.

M. Tomassi n'a pas voulu dire s'il avait utilisé une carte de crédit appartenant à BCIA ou s'il avait été interrogé par la police au cours des derniers jours relativement à ce dossier.

« Je ne réponds rien », a-t-il dit.

Au moment où il l'a chassé du caucus, le premier ministre Jean Charest avait jugé les faits suffisamment troublants pour demander à la Sûreté du Québec de faire enquête.

Selon M. Charest, M. Tomassi a confirmé qu'il a utilisé une carte de crédit d'une compagnie pétrolière appartenant à l'agence de sécurité BCIA, alors qu'il était député, soit avant sa nomination comme ministre de la Famille, en décembre 2008.

Le jour même où il a pris connaissance de ces informations, M. Charest a exigé qu'il

quitte ses fonctions de ministre ainsi que le caucus libéral.

Au cours des mois précédents, M. Tomassi était devenu une des cibles préférées de l'opposition péquiste, qui a multiplié à son endroit les allégations de favoritisme dans l'octroi de places en garderies.

Les liens de M. Tomassi avec Luigi Coretti, le patron de BCIA, ont incité le Directeur général des élections à amorcer une enquête afin de déterminer si des infractions à la loi électorale ont été commises lors d'activités de financement du Parti libéral du Québec impliquant les deux hommes.

EN BREF

Optimisme à la table des négos du secteur public

Les chances « sont bonnes » pour que le front commun du secteur public parvienne à s'entendre avec le gouvernement du Québec avant le début des vacances, estime la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau. « Il faut saluer le rythme des pourparlers et la qualité des échanges qui sont faits aux tables de négociation », ajoute M^{me} Carbonneau. Et cette possible entente vaudrait non seulement pour les tables sectorielles – santé, éducation, fonction publique –, mais aussi pour la table centrale, où sont négociés les salaires, estime-t-elle. — La Presse Canadienne



« Je le veux »

Achetez une bague de fiançailles à diamant de 0,70 carat ou plus et Birks vous accordera **une réduction de prix pouvant atteindre 1 000 \$** sur l'achat de vos alliances.* Depuis plus de 130 ans, Birks partage les moments spéciaux de la vie des gens. Cette année, célébrez votre journée la plus spéciale avec Birks.



MONTREAL TORONTO CALGARY VANCOUVER

BIRKS.COM 1.800.682.2622

*DÉTAILS EN MAGASIN.

Vente aux enchères

Des centaines de lots sont présentés sur notre site web

www.empireauctions.com

John Little

4,06 cts

4,91 cts

Urnas et statues de jardin européennes en pierre de quartz

EMPIRE
ANTIQUITES, BIJOUX,
TAPIS, MEUBLES,
OEUVRES D'ART;
DES LOTS SERONT
VENDUS SANS
PRIX MINIMAL

AMERICAN EXPRESS Interac
MasterCard VISA

5500, rue Paré, Mtl 514 737-6586

Vente aux enchères:
Dim. 13 juin, dès 13 h
Lundi 14 juin, dès 19 h
Mardi 15 juin, dès 19 h
Mercr. 16 juin, dès 19 h

Exposition:
Les sam. et dim. 12 et 13 juin, de 10 h à 17 h



Venez découvrir l'un des plus beaux parcs animaliers du Nord-Est de l'Amérique.

WOW!
1797\$*
+ taxes
par personne

J'espère vous rencontrer bientôt!

* Jusqu'au 30 juin 2010

parcsafari.com
35 minutes au sud de Montréal 15 Sortie 6

La négligence



**YVES
BOISVERT**
CHRONIQUE

Je repense à cette histoire atroce de bébé tué par un chien et je me demande aussi: est-ce que ça aurait pu m'arriver?

Pas ça, pas comme ça – je ne laisserais jamais un bébé avec de gros chiens «qui n'ont jamais fait de mal à personne». Les deux qui m'ont mordu jusqu'à ce jour étaient décrits exactement dans ces termes-là par leur maître dans les secondes précédant la morsure.

Mais une négligence bête qui aurait pu tourner à la catastrophe, j'en ai encore en flash qui me reviennent, des années plus tard.

J'étais seul avec mon fils de deux ans et demi, un samedi. C'était l'heure de la sieste. Je le couche dans son lit sans barreaux. Je suis crevé, alors je me couche aussi. Je suis réveillé quelques minutes plus tard par la sonnerie de la porte. Une fille de 16 ans tient mon fils par la main. «C'est à vous?»

Il s'était levé sans bruit, avait ouvert la porte et était sorti «pour voir s'il y avait des oiseaux».

Ça l'air qu'il n'y en avait pas. Mais il aurait pu traverser la rue. Se faire heurter par une voiture. Aller je ne sais où. Je n'avais qu'à verrouiller la porte, à ne pas dormir. S'il avait fallu... Rien n'est arrivé, sauf une immense honte.

Une autre fois, je le détache, je le sors de la voiture, il est sur le trottoir pendant que je vais chercher son

frère, le tenir, me garer de l'autre côté de la rue, etc.

Il n'est rien arrivé. Souvent, il n'arrive rien. On passe notre vie à faire plein de trucs pour éviter des choses qui n'arrivent pas, à vérifier, à répéter, à mettre des casques, à donner des conseils et des directives de prudence à n'en plus finir.

Puis un jour tu t'endors sur ton *Guide des soins de l'enfant* et, quand tu te réveilles... c'est une voisine qui te ramène ton fils.

La ligne entre le «bon citoyen» et l'accusé de négligence devant la cour criminelle est plus fine qu'on le croit.

Homicide et négligence

D'après ce qu'on connaît de l'histoire de Saint-Barnabé-

est une plus mauvaise encore de le laisser avec les chiens de son colocataire. C'est de la négligence. Mais est-ce criminel? Un «homicide involontaire»?

On peut commettre un crime par omission, et même si on ne veut pas produire les conséquences, c'est vrai.

Si un geste ou une omission «démontre une insouciance déréglée ou téméraire à l'égard de la vie ou de la sécurité d'autrui», c'est de la négligence criminelle. Mais ce crime n'est pas toujours facile à prouver parce qu'il faut démontrer qu'il y a un «écart marqué» entre le comportement de l'accusé et ce qu'aurait fait une personne raisonnable dans les mêmes circonstances.

C'est certainement une mauvaise idée de laisser un nourrisson sans surveillance. C'en est une plus mauvaise encore de le laisser avec les chiens de son colocataire. C'est de la négligence. Mais est-ce criminel? Un «homicide involontaire»?

petit frère dans son siège de bébé verrouillé à triple tour. Pendant ce temps-là, il décide de traverser la rue en passant derrière la voiture. Une camionnette arrive, assez vite, et le conducteur le voit juste à temps. Je ne sais pas ce que j'ai crié, mais je revois ça au ralenti certains jours. J'aurais dû le détacher après le petit

Sud, la mère de 17 ans est allée sur la galerie fumer une cigarette avec sa mère et a laissé son bébé de 3 semaines seul avec deux huskies en liberté pendant «au plus» cinq minutes. Alertée par un bruit, elle est rentrée. Il était trop tard.

C'est certainement une mauvaise idée de laisser un nourrisson sans surveillance. C'en

ça n'a l'air de rien, mais il s'agit d'un des recoins les plus obscurs du droit criminel. Depuis des années, les décisions byzantines des tribunaux s'empilent pour tenter de clarifier le concept.

La poursuite a choisi une accusation d'homicide involontaire. C'est un crime qui recouvre un très large spectre d'actes entraî-

nant la mort, certains près du meurtre, d'autres près de l'accident. Même si la peine maximale est la prison à perpétuité, comme pour la négligence criminelle, c'est tout de même considéré symboliquement comme plus grave. Bizarrement, la preuve peut être un peu moins compliquée à faire: on cause un homicide involontaire en faisant un acte illégal qui entraîne la mort. Par exemple, braquer une arme à feu pour faire une blague.

Dans ce cas-ci, on reproche à la mère d'avoir manqué à ses devoirs de protection de la vie de son enfant – ce qui est en soi un crime punissable d'un maximum de cinq ans. On soutiendra que la mère a mal protégé son enfant. Comme il est mort, ça devient un homicide involontaire aux yeux de la poursuite.

Deux questions à ce sujet. Était-il dans l'intérêt public de détenir cette mère adolescente sous le choc et de la faire comparaître moins de 24 heures après ce drame? Je ne vois pas comment.

Deuxièmement, avant de porter une accusation criminelle, le procureur doit se demander s'il y a des perspectives raisonnables de condamnation. Là encore, ça me semble douteux. Une erreur sérieuse, même l'incompétence parentale, n'est pas forcément un crime. Et je vois mal un jury, avec les faits qu'on connaît, y compris le témoignage du père, venir condamner cette fille.

Et puis, pour la protection des enfants, la simple diffusion de cette horrible nouvelle accomplira plus que n'importe quelle condamnation.



Pour joindre notre chroniqueur: yves.boisvert@lapresse.ca

EN BREF

Bruno Fortier poursuit Québec pour 1,2 million

Bruno Fortier, ancien délégué général du Québec à New York, réclame en Cour supérieure 1,2 million de dollars en dommages-intérêts au gouvernement Charest pour son congédiement en mars 2008, a indiqué *The Gazette* hier. Cet ami d'enfance de Jean Charest estime que son renvoi, «hâtif» et «brutal», est survenu à la suite des allégations d'une employée au sujet d'un «geste disgracieux» (*disgraceful gesture*) qu'il aurait fait devant elle. M. Fortier nie avoir fait un tel geste et affirme que deux enquêtes internes ont conclu que les allégations étaient «fausses» ou «non fondées». La ministre des Relations internationales de l'époque, Monique Gagnon-Tremblay, a toujours soutenu que M. Fortier avait été congédié parce qu'il avait fait preuve d'«insubordination» et de «manque de jugement». M. Fortier a touché une indemnité de départ de près de 39 000 \$, l'équivalent de quatre mois de salaire.

— Tommy Chouinard

Électricité: Danny Williams accuse le Québec d'arrogance et d'égoïsme

Le premier ministre de Terre-Neuve-et-Labrador, Danny Williams, affirme que le Québec ne nuit pas seulement à sa province en refusant de transmettre l'électricité produite au Labrador. M. Williams a déclaré hier dans un discours à Ottawa que la position québécoise nuit aussi à l'Ontario et à l'environnement. Il estime que les politiques discriminatoires du Québec bloquent le développement de ce qu'il décrit comme étant un des principaux projets verts en Amérique du Nord – le projet hydroélectrique du cours inférieur du fleuve Churchill. Il qualifie la position du Québec d'égoïste et d'arrogante. Le bureau du premier ministre Jean Charest a refusé de commenter la sortie de M. Williams. Quant à elle, la ministre des Ressources naturelles, Nathalie Normandeau, a semblé prendre la chose avec un grain de sel. Selon elle, il n'est pas nécessaire d'en ajouter parce que c'est toujours la même chose avec Terre-Neuve.

— La Presse Canadienne

LOTTO MAX, UN MONTANT RECORD D'ENVIRON 70 MILLIONS DE DOLLARS.

Un tirage historique
MONTRÉAL, le 8 juin 2010. C'est à un tirage historique que *Lotto Max* convie les adeptes de loteries. Ce vendredi, la cagnotte s'élèvera à environ 70 millions de dollars, soit un gros lot de 50 millions de dollars et 20 lots de un million de dollars.

51 % des adultes québécois ont joué à *Lotto Max*

Depuis le lancement de cette loterie pancanadienne, en septembre 2009, 51 % des adultes québécois ont misé à *Lotto Max*. Deux gros lots de 20 millions de dollars et plus ont été gagnés au Québec: l'un de 20 millions de dollars à Gatineau, en janvier 2010, l'autre de 25 millions de dollars, en mars 2010, en Mauricie. Si le gros lot du *Lotto Max* est décroché au Québec, il surpassera le gain le plus élevé jamais remporté par des Québécois, soit les 32,9 millions de dollars gagnés au tirage du *Lotto 6/49* du 29 avril 2009, en Montérégie.

DU JAMAIS VU!

Les *Maxmillions*, lots additionnels de 1 million \$

Avec *Lotto Max*, lorsque le gros lot atteint 50 millions de dollars, s'ajoutent des lots de 1 million \$, les *Maxmillions*. Pour chacun de ces *Maxmillions*, une sélection additionnelle de 7 numéros de 1 à 49 sera tirée. Ces sélections sont non décomposables et chacun des lots est partageable.

La fébrilité aux points de vente est palpable

Avec un enjeu d'environ 70 millions de dollars, la fébrilité aux points de vente est palpable et tout laisse croire que les ventes québécoises de la semaine dernière, soit 11,5 millions de dollars, seront nettement surpassées.

Jusqu'à vendredi 11 juin, 21 h pour se procurer un billet

Les consommateurs ont jusqu'à vendredi, 21 h, pour se procurer une participation (3 sélections) de *Lotto Max*. Les résultats seront disponibles le lendemain du tirage sur le site Internet de *Loto-Québec*, lotoquebec.com, ainsi que chez les détaillants.

50+ MILLION\$

20x 1 MILLION\$
APPROXIMATIF

MONTANT RECORD

18 ans +

ACTUALITÉS

SERVICES DE GARDE EN MILIEU FAMILIAL

Vers des périodes de grève graduelles

ALEXANDRE ROBILLARD
LA PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — Des responsables de services de garde en milieu familial, qui s'occupent de dizaines de milliers d'enfants au Québec, ont brandi hier un vote de grève afin de presser le gouvernement de répondre à leurs demandes, dans le cadre de la négociation de leur première convention collective.

Exaspérées de voir les négociateurs patronaux tergiverser, les 12 000 responsables, affiliées à la Centrale des syndicats du Québec, ont voté à 92 % pour des périodes de

grèves graduelles qui pourront culminer jusqu'à une journée complète d'interruption de service.

En conférence de presse, la première vice-présidente de la CSQ, Louise Chabot, a déploré que le gouvernement n'ait encore déposé aucune offre complète, même si les représentants syndicaux ont présenté leurs demandes.

M^{me} Chabot a enjoint à la partie patronale de conclure une entente d'ici la mi-juillet. Entre-temps, les représentantes pourraient exercer leur droit de grève, en commençant par une fermeture de deux heures.

Des conditions insuffisantes

Selon M^{me} Chabot, les syndiquées qu'elle représente gagnent un salaire insuffisant, en moyenne 15 000\$ net par année pour une moyenne de 60 heures de travail par semaine, bien en deçà de la rémunération de leurs collègues travaillant en centres de la petite enfance (CPE), dont le taux horaire brut s'élèvera à un maximum de 20,65\$ en 2011.

Les responsables de services de garde en milieu familial demandent un régime d'assurance complémentaire, un régime de retraite et des congés de maladie payés, a indiqué M^{me} Chabot.

« C'est l'âge de pierre pour les conditions de travail, assurément parce que c'est un groupe féminin à 99 %, a-t-elle dit. Le gouvernement a voulu faire des économies lorsqu'elles ont été accréditées dans le réseau des services de garde. »

La présidente de l'Alliance des intervenantes en milieu familial de Québec, Mélanie Lavigne, a assuré que les parents seront avisés deux semaines d'avance en cas de grève.

La ministre de la Famille, Yolande James, a affirmé que l'état actuel des discussions

ne justifie par le recours à la grève, la négociation d'une première convention collective pouvant s'avérer plus longue qu'un simple renouvellement, suggérant une intensification des pourparlers, plutôt qu'une perturbation des services.

Sans exclure qu'une entente puisse être conclue d'ici la mi-juillet, la ministre a indiqué que les négociateurs gouvernementaux poursuivraient leur travail tout au long de la période estivale, tout en précisant que les demandes des syndiquées doivent respecter « la capacité de payer des contribuables ».



LOUER C'EST GASPILLER

PROFITEZ DE MENSUALITÉS PLUS AVANTAGEUSES À L'ACHAT



Modèle LT illustré

AVEO⁵ LS
ELLE EST À VOUS POUR

150\$¹ PAR MOIS **0\$** COMPTANT
FINANCEMENT À L'ACHAT POUR 72 MOIS
PRIX À L'ACHAT **9 999\$²**

ROUTE: 5,7L/100 km (50 mi/gal)
VILLE: 7,5L/100 km (38 mi/gal)³

★★★★★
Sécurité 5 étoiles⁴
en cas d'impact

FINANCEMENT **0% JUSQU'À 60 MOIS** DISPONIBLE⁵

COBALT LS
ELLE EST À VOUS POUR

157\$¹ PAR MOIS **0\$** COMPTANT
FINANCEMENT À L'ACHAT POUR 72 MOIS
PRIX À L'ACHAT **10 499\$²**

ROUTE: 5,4L/100 km (52 mi/gal)
VILLE: 8,0L/100 km (35 mi/gal)³



Modèle SS illustré

offreschevrolet.ca



LA MEILLEURE PROTECTION AU PAYS
5 ANS • GARANTIE LIMITÉE SUR LES COMPOSANTS
160 000 KM • DU GROUPE MOTOPROPULSEUR
• ASSISTANCE ROUTIÈRE
• TRANSPORT DE COURTOISIE

* SELON LA PREMIÈRE ÉVENTUALITÉ. CAMIONS POIDS MOYEN EXCLUS. DÉTAILS SUR LA GARANTIE LIMITÉE CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.



CONTRAT AVEC TELUS

Le vérificateur contredit le maire une fois de plus

DAPHNÉ CAMERON

Le vérificateur général de la Ville de Montréal, Jacques Bergeron, a contredit la version des faits du maire Tremblay hier dans le dossier TELUS.

M. Bergeron a affirmé que Gérald Tremblay avait confondu deux dossiers qui relevaient de la division du service informatique, celui sur le processus d'acquisition des services de télécommunications de TELUS et celui des fraudes au service informatique. Ce dernier dossier avait mené à l'arrestation de l'ex-fonctionnaire Gilles Parent.

«Ce que l'on dit, c'est que les informations dans le rapport du vérificateur général portaient sur le processus d'attribution des services de

« Il semble y avoir une certaine confusion dans les propos du maire. »

– Jacques Bergeron

télécommunications et non sur les contrats à la direction des services informatiques de la Ville. Autrement dit, que dans les propos du maire, il semble y avoir une certaine confusion», a dit M. Bergeron hier soir à l'hôtel de ville, devant la commission des finances.

Rappel des faits

Dans son rapport annuel déposé le 18 mai, le vérificateur avait relevé des « indices d'irrégularités » dans le processus d'acquisition des contrats de téléphonie de la Ville de Montréal par TELUS. Des irrégularités si « graves » que le dossier avait été transmis à la Sûreté du Québec. L'enquête est en cours et aucune accusation n'a encore été portée.

«Ce que je peux dire, c'est que les irrégularités qui ont

été transmises à la police résultent exclusivement des travaux que nous avons faits», a dit hier M. Bergeron.

À la suite du dépôt du rapport du vérificateur, le 18 mai, le maire de Montréal avait affirmé qu'il n'avait pas été surpris de ces révélations. «Le vérificateur n'invente absolument rien», a affirmé Gérald Tremblay le 20 mai dernier. «C'est moi qui ai demandé au service du capital humain d'appeler la Sûreté du Québec. La SQ a fait son enquête, elle a même déposé des accusations au criminel contre les personnes responsables, et en plus il y a eu des sanctions à l'interne.»

Le 3 juin dernier, le vérificateur avait déjà réagi aux propos du maire lors d'une présentation à huis clos devant les élus de la commission des finances visant à «rétablir les faits» à l'égard de certains propos véhiculés dans les médias. Hier soir, la séance était ouverte au public, c'est donc la première fois que M. Bergeron rectifiait le tir publiquement.

Lors de la séance, le vérificateur général a également confirmé qu'il avait demandé deux avis juridiques indépendants sur le fait que le directeur général de la Ville, Louis Roquet, a remis une copie de son rapport à TELUS avant qu'il ne soit remis aux élus. Il a refusé de divulguer le contenu de l'avis juridique, mais il a dit qu'il l'avait mené à écrire une lettre au conseil municipal. Dans cette lettre, il critiquait sévèrement le geste du directeur général. Le vérificateur divulguera le contenu de l'avis uniquement si le conseil municipal le lui demande lundi.

La majorité discrédite le vérificateur

À la fin de la séance, vers 22h, le directeur du capital humain, Jean-Yves Hinse,



PHOTO IVANO H. DEMERS, ARCHIVES LA PRESSE

Le vérificateur de la Ville de Montréal a défendu le travail de son service hier devant la commission des finances.

a réagi. Il a indiqué que le vérificateur précédent, Michel Doyon, a reçu la documentation pertinente de la Ville concernant TELUS. «Comment se fait-il que Jacques Bergeron n'ait pas pris connaissance du dossier de M. Doyon sur TELUS?» s'est-il questionné.

Quant à la chef de l'opposition, Louise Harel, elle était abasourdie de l'attitude des élus de la majorité à l'égard de M. Bergeron. Les élus d'Union Montréal «ont tout fait pour discréditer le vérificateur général, je n'ai jamais vu cela dans ma vie publique et j'ai été à Québec durant 28 ans, jamais on s'en est pris à l'institution du Vérificateur», a-t-elle dit.

TOUT POUR PAPA



Fête des pères
20 juin 2010

- Barbour
- Boss Black
- Boss Green
- Brax
- Bugatti
- Burberry
- Casamoda
- Cutter & Buck
- Dormeuil
- Façonnable
- Hörst
- Jack Victor
- Klauss Boehler
- M.E.N.S.
- Pal Zileri
- Paul & Shark
- Polo Ralph Lauren
- Robert Graham
- Scabal
- Schneiders
- Tombolini
- Victorinox
- Tommy Bahama

BRAX
printemps 2010

OGILVY
monsieur

ESPACE HOMME AU 4^e
1307, rue Sainte-Catherine Ouest
514.845.4742
ogilvycanada.com



BANG & OLUFSEN

Réveil-matin multimédia BeoTime pour audiophiles.

397 \$



Le réveil qui sonne le réveil des autres réveils.

Exclusivement chez
KÉBECSON
6555, rue Saint-Denis, Montréal

On vous **questionne** sur votre niveau d'activité

On vous **fait courir** dans nos boutiques

On **analyse** l'interaction de votre pied avec le soulier

On **trouve** la chaussure la mieux adaptée à vos besoins

BOUTIQUE COURIR

Une équipe chevronnée au service de coureurs passionnés

Une boutique sur la Rive-Sud :
1085, chemin Chambly LONGUEUIL • 450 674-4436

Une boutique sur le Plateau-Mont-Royal :
4452, rue Saint-Denis, MONTRÉAL • 514 499-9600

www.boutiquecourir.com

Photo : New Balance

ACTUALITÉS

Sécurité des piscines résidentielles

Québec n'entend pas réglementer les tremplins

EXCLUSIF

CATHERINE HANDFIELD

Malgré l'avis de plusieurs organismes de prévention, le gouvernement du Québec n'entend pas réglementer l'installation de tremplins dans les piscines résidentielles, a appris La Presse.

« C'est vraiment un scandale, a déploré Éric Lavoie, fondateur de la Société de prévention des accidents de plongeon. Est-ce qu'il va falloir qu'un autre gars de 19 ans devienne paraplégique

que à la suite d'un plongeon pour que, l'année prochaine, on pense à une loi? »

Éric Lavoie, 34 ans, lui-même paraplégique depuis 1995 à la suite d'un mauvais plongeon, milite depuis des années pour prévenir les accidents de ce type.

Ses démarches ont mené l'an dernier à la publication d'une première norme canadienne sur les tremplins privés.

Cette norme, préparée par le Bureau de normalisation du Québec, précise quelle profondeur doit avoir la piscine devant et sous le tremplin pour

que l'on puisse y plonger sans danger.

Bien que les fabricants et les installateurs de tremplins se fient à la nouvelle norme, cette dernière n'a pas force de loi. Éric Lavoie voulait donc que le gouvernement la mette en référence dans son projet de règlement sur la sécurité des piscines résidentielles, qui a été présenté l'an dernier.

En janvier, M. Lavoie en a fait la demande en commission parlementaire. Sa proposition a été appuyée par le Bureau de normalisation du Québec, la Société canadienne

de la Croix-Rouge et l'Institut national de santé publique du Québec, souligne-t-il.

Pas cet été

Il y a deux semaines, des représentants du ministère des Affaires municipales lui ont annoncé que la mesure ne serait pas ajoutée dans le règlement, qui devrait être adopté cet été.

« Dans sa rédaction actuelle, le règlement ne prévoit pas cette mesure », a confirmé hier Sylvain Bourassa, attaché de presse du ministre des Affaires municipales, Laurent

Lessard. Il a expliqué que le « but premier » du règlement, qui ne s'applique qu'aux nouvelles piscines, est d'empêcher les enfants d'accéder sans surveillance à la piscine. « Il n'est pas dit qu'il n'y aura pas de changement un jour », a-t-il ajouté.

Raynald Hawkins, directeur général de la Société de sauvetage, aurait préféré que la norme sur les tremplins figure dans le règlement. « Mais faute d'avoir un règlement parfait, j'aime mieux en avoir un imparfait dès cet été », a-t-il dit.



PRÊTS?
0,9%* TAUX DE FINANCEMENT À L'ACHAT
60 MOIS

RÉDUCTION DU PRIX DU FABRICANT
-1 000 \$** TOUJOURS EN VIGUEUR
 SUR TOUTES LES CIVIC
 ET ACCORD V-6 2010



HONDA
 VÉHICULES D'OCCASION
 Certifiées
 OUI, ON A FAIT
 LE PLEIN

L'Association des concessionnaires Honda du Québec

Pour obtenir l'adresse d'un concessionnaire près de chez vous, visitez honda.ca ou composez le 1 888 9-HONDA-9.


HONDA
 HONDA.CA

*Le taux de financement à l'achat de 0,9% est disponible pour tous les modèles Civic et Accord 2010 (sauf Crestion) pour une période allant jusqu'à 60 mois. Par exemple, un montant de 15 000 \$ financé à 0,9% sur 60 mois donne des mensualités de 255,76 \$, des frais de crédits de 345,60 \$ pour une obligation totale de 15 345,60 \$. Aucun acompte requis. Offre valide jusqu'au 30 juin 2010. **Le PDSF (Prix de détail suggéré par le fabricant) est réduit de 1 000 \$ pour toutes les Civic et Accord V-6 2010 (sauf Crestion). 500 \$ pour les Accord 2010. Cyndre, Transport et préparation, frais de RPPM (jusqu'à 46 \$), taxes et droits, assurances, immatriculation et frais d'administration (le cas échéant) sont en sus. Offres valides seulement pour les résidents du Québec chez les concessionnaires Honda du Québec participants. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Photos à titre indicatif seulement. Offres d'une durée limitée sujettes à changement sans préavis par le manufacturier. Valides sur les véhicules en inventaire seulement. Voyez votre concessionnaire Honda pour plus de détails.

GRAND PRIX DU CANADA

Poussée de fièvre à Montréal

PAUL JOURNET

Les montres chic vont scintiller, les moteurs vont ronronner et les belles gens vont se pavaner. Encore une fois, les festivités et les événements mondains s'organisent dans le cadre de la semaine du Grand Prix.

Ça commence aujourd'hui avec le Festival LG Grand Prix, rue Crescent. À midi et demi, la skieuse de bosses Jennifer Heil, l'équipe masculine de patinage de vitesse courte piste et d'autres athlètes olympiques lanceront l'événement, qui se poursuit jusqu'à dimanche. Au menu: bain de foule, hôtesse accueillantes, stands interactifs, etc., sans oublier plusieurs concerts: Rebound et Karl Wolf ce soir (19h et 21h30), Rise et Bedouin Soundclash demain (19h et 21h30) et Faber Drive samedi à 21h.

Le pilote Vitaly Petrov signera des autographes aujourd'hui à 17h, et James Hinchliffe l'imitera demain à 17h30 (plus d'info au www.crescent-montreal.com).

Les maniaques ne voudront pas manquer non plus Gilles Villeneuve, l'exposition, présentée au 1458, rue Crescent,

où l'on pourra voir plusieurs pièces du musée de Berthierville consacré au pilote de Saint-Cuthbert.

Il y aura aussi de l'action dans la rue Peel, où l'on inaugurera aujourd'hui le premier PEEL Paddock. Les terrasses y seront uniformément blanches et luxueuses, annonce-t-on. On pourra voir des voitures prestigieuses et profiter de l'animation de 15h à minuit: défilés de mode l'après-midi, spectacles à partir de 21h. Notamment au programme: Artist of the Year, les Lost Fingers, le ténor Marc Hervieux et la troupe de danse des Pinup Saints (plus d'info sur peelpaddock.com).

En outre, les DJ Frank Delour, Gusto et Enforno se succéderont au Buonotte demain, samedi et dimanche soir. Samedi, Nicole Scherzinger, Pussycat Doll et conjointe du pilote Lewis Hamilton, sera l'hôtesse d'une soirée au bar La Mouche (billets en vente). Guy Laliberté recevra ses invités le lendemain à l'Auberge Saint-Gabriel.

Hier soir, des gens de l'industrie du sexe se sont rencontrés au Karma Club, sur le boulevard Saint-Laurent, pour une fête privée... à laquelle étaient invités les médias.



PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE

Les festivités entourant le Grand Prix du Canada commencent aujourd'hui dans la rue Crescent avec le Festival LG Grand Prix. Au menu toute la semaine: bain de foule, hôtesse accueillantes, stands interactifs, sans oublier plusieurs concerts.

Les meilleurs téléphones au monde propulsés par Android.^{MC}



HTC Hero^{MC}
 Désigné Meilleur appareil mobile de l'année par la GSM Association en 2010 et Gadget de l'année par le magazine Stuff en 2009.

0\$* | 499,99\$
 Entente de 3 ans | Sans entente
ÉCONOMISEZ 499,99\$

MOTOROLA MILESTONE^{MC}
 Version Android 2.1 pour ajouter du piquant à votre vie sociale.

149,99\$* | 599,99\$
 Entente de 3 ans | Sans entente
ÉCONOMISEZ 450\$

MOTOROLA BACKFLIP^{MC}
 avec MOTOBLUR^{MC}
 Gagnant d'un prix CNET, Best of Consumer Electronics Show, 2010.

79,99\$* | 399,99\$
 Entente de 3 ans | Sans entente
ÉCONOMISEZ 320\$

 Seulement chez TELUS.

telusmobilite.com

TELUS
 le futur est simple^{MD}

BOUTIQUES TELUS ET DÉTAILLANTS AUTORISÉS
 MONTRÉAL

- Carrefour Angrignon
- Centre Eaton
- Centre Rockland
- Complexe Desjardins
- Fairview Pointe-Claire
- Galerias d'Anjou
- Les Jardins Dorval
- Place Alexis Nihon
- Place Versailles
- Place Vertu
- 5554, av. de Monkland
- 950, rue Sainte-Catherine Ouest
- 4202, rue Saint-Denis
- 6146, boul. Henri-Bourassa Est
- Action Télécom Inc.
- 1678, av. Mont-Royal Est
- Communications Métropolitaine
- 8780, boul. Saint-Laurent, local 1

Dollard-des-Ormeaux

- Galerias des Sources

Pointe-aux-Trembles

- Proxi Télécom Inc.
- 12925, rue Sherbrooke Est

LAVAL ET RIVE-NORD

Blainville

- Digital Radio Communication Inc.
- 9, boul. de la Seigneurie, local 7

Boisbriand

- Faubourg Boisbriand
- 2945, Promenades Saint-Antoine

Lachute

- Carrefour Argenteuil

Laval

- Carrefour Laval
- Centre Laval
- Laval Est (aut. 19/aut. 440)
- Contact Com D.L. Communications
- 1521, autoroute 440 Ouest
- Mégacentre Notre-Dame
- Proxi Télécom Inc.
- 1662, boul. Saint-Martin Ouest
- Raytech Electronique
- 1451, boul. des Laurentides
- SRAD Communications Inc.
- 2995, boul. Dagenais, local D

Mascouche

- First Pro Mascouche
- 117, montée Masson

Repentigny

- Galerias Rive Nord
- Technicomm
- 500, rue Notre-Dame

Rosemère

- Place Rosemère

Terrebonne

- Galerias de Terrebonne
- SRAD Communications Inc.
- 2292, ch. Gascon

RÉGIONS

Joliette

- Multicom Communication 2000 Inc.
- Galerias Joliette
- 1075, boul. Firestone

Sorel-Tracy

- Promenades de Sorel

Victoriaville

- La Grande Place des Bois-Francis

RIVE-SUD

- Mail Champlain
- Place Longueuil
- Promenades Montarville
- Promenades Saint-Bruno

Boucherville

- Technicomm
- Complexe 20/20
- 20-T, boul. de Mortagne

Brossard

- Quartier DIX30
- 9380, boul. Leduc

Châteauguay

- D2 Technologie Inc.
- 247, rue d'Anjou, local D

Greenfield Park

- Proxi Télécom Inc.
- 3814, boul. Taschereau

Pour en savoir davantage, passez nous voir à une boutique TELUS, chez un détaillant autorisé ou chez l'un de nos marchands participants ou appelez au 1-866-264-2966. Tous les détails au telusmobilite.com

FUTURE SHOP

BEST BUY

Walmart

Offres valables jusqu'au 5 juillet 2010 sauf indication contraire. Les prix et la disponibilité des appareils peuvent varier. Les prix peuvent être modifiés sans préavis. TELUS se réserve le droit de modifier les forfaits visés par cette offre promotionnelle en tout temps et sans préavis. * Offre valable pour les clients (nouveaux ou qui renouvellent leur entente) qui s'abonnent avec une entente de service de 3 ans à un forfait voix et données pour téléphone intelligent de 50\$ ou plus. Le prix courant avec entente de 3 ans du HTC Hero est de 49,99\$, celui du Motorola Milestone est de 199,99\$ et celui du Motorola Backflip est de 99,99\$. TELUS, le logo TELUS, telusmobilite.com et le futur est simple sont des marques de commerce utilisées avec l'autorisation de TELUS Corporation. Android et Android Market, les logos Android et Android Market sont des marques de commerce de Google, Inc. Facebook est une marque déposée de Facebook, Inc. Twitter est une marque de commerce de Twitter, Inc. aux États-Unis et dans d'autres pays. Les autres marques de commerce appartiennent à leur propriétaire respectif. © 2010 TELUS.

ACTUALITÉS

La colère de sœur Marguerite



VINCENT
MARISSAL
CHRONIQUE

La controverse provoquée par le cardinal Ouellet au sujet de l'avortement s'est calmée, celui-ci a tenté de corriger le tir, mais ses paroles sont restées coincées dans la gorge de sœur Marguerite Rivard.

Dans une longue lettre ouverte comme en entrevue, la frêle religieuse, qui a passé 36 ans cloîtrée dans un monastère clarisse avant de travailler bénévolement auprès de femmes détenues à Montréal et à Joliette, critique sans détour l'hypocrisie et le manque de compassion du cardinal.

Ce qu'elle n'a pas pris, c'est le mot «criminelle». Sœur Marguerite a vu trop de femmes en détresse contraintes de se faire avorter par manque de soutien, ou à cause des pressions de la famille ou du père, pour taire sa colère.

«Je les vois arriver enceintes à la prison Tanguay ou à Joliette et être obligées de se

« Tomber sur le dos des femmes sans jamais s'être donné la peine de les rencontrer, ce n'est pas de la justice ou de la morale », ajoute-t-elle.

Quant aux « précisions » qu'a ensuite apportées M^{gr} Ouellet, sœur Marguerite n'y croit pas vraiment.

« Changer les paroles, c'est vite fait, mais les mentalités, c'est plus long », dit-elle en précisant qu'elle ne craint pas que ses paroles dérangent: « C'est bon, des fois, quand ça brasse un peu. »

Sœur Marguerite, qui est en nomination comme bénévole de l'année à Service correctionnel Canada, suggère à M^{gr} Ouellet de sortir de son église. « Je lui ferais rencontrer avec joie les femmes avec qui je travaille! » lance-t-elle.

Voici quelques extraits de la lettre ouverte de sœur Marguerite (l'intégrale sera sur mon blogue dès ce matin).

« Monsieur le cardinal Marc Ouellet,

« Tomber sur le dos des femmes sans jamais s'être donné la peine de les rencontrer, ce n'est pas de la justice ou de la morale. »

faire avorter parce qu'elles sont en détresse, parce qu'elles n'ont personne, dit sœur Marguerite. Ces femmes-là portent leur enfant pour le reste de leur vie. Souvent, elles me disent: "Aujourd'hui, mon enfant aurait tel âge." »

Avant de juger ces femmes, il faut essayer de comprendre ce qu'elles vivent.

Je ne peux me taire devant le discours que vous avez prononcé, ces jours derniers, au rassemblement «pro-vie» dans lequel vous déclarez «criminelles» les femmes qui se font avorter. Ce sont pour moi des paroles odieuses. Il n'y a pas de mots assez forts pour qualifier ce que je ressens: indignation, colère... Je travaille



PHOTO MARCO CAMPANOZZI, LA PRESSE

Sœur Marguerite, qui est en nomination comme bénévole de l'année à Service correctionnel Canada, suggère à M^{gr} Ouellet de sortir de son église. « Je lui ferais rencontrer avec joie les femmes avec qui je travaille! »

chaque jour auprès de femmes en prison, en leur apportant le message de l'Évangile. Tout ce débat autour de l'avortement passe complètement à côté de la triste et inconcevable réalité de ces femmes enceintes. Monsieur le cardinal, il ne s'agit pas, certainement pas de «criminelles» comme vous le dites, mais de femmes en profonde détresse... Avez-vous seulement déjà daigné vous approcher d'une de ces femmes pour «écouter» ce qu'elle vit dans sa réalité de tous les jours, loin des grands discours?

Monsieur le cardinal, une femme qui porte en elle un fœtus est une femme qui aime son enfant. Aucune ne se fait avorter par plaisir mais parce que, sans aide, sans appui pour vivre cette grossesse, elle prend difficilement une décision... quand ce n'est pas sous les menaces de la famille ou d'autres personnes! Ça fait 20 ans que je côtoie des femmes en détresse. Ignorez-vous,

monsieur le cardinal, qu'une femme ne devient pas enceinte par l'action du Saint-Esprit, mais bien par l'action d'un mâle, d'un homme? Quand, dans la société et dans l'Église hiérarchique, a-t-on demandé à un homme d'honorer sa responsabilité? Quelle hypocrisie de la part de la société et de la part de la hiérarchie de l'Église de se rabattre durement sur une femme en détresse plutôt que de faire l'effort de rendre un homme responsable de ses gestes. On condamne une femme qui subit un viol et on laisse le violeur irresponsable courir au large, aller violer d'autres femmes. Avez-vous déjà, une seule fois, tendu la

main à une de ces femmes? Jésus dans l'Évangile a toujours tendu la main aux femmes qu'il a rencontrées... et elles n'étaient pas en train de prier dans une église. Jésus n'avait pas de crosse dans les mains pour en asséner des coups au nom d'une «supposée morale» aux femmes «non conformes» aux normes. C'est pourquoi il avait les mains libres pour leur tendre la main au nom de l'Amour.

Je ne suis pas en faveur de l'avortement, mais c'est la seule aide que la société donne à ces femmes et vous voulez la leur enlever sans la remplacer par quelque chose de plus humain et respectueux de la Vie, la vraie Vie. L'avortement n'est pas une vraie solution, car après, la femme continue à porter son lourd fardeau et personne n'est là pour l'aider.»

Pour joindre notre chroniqueur: vincent.marissal@lapresse.ca

CYCLENERON.COM

Boucherville

CONCEPT SPECIALIZED
513, rue Samuel-de-Champlain
450 857-1205

Brossard

2640, boul. Lapinière,
450 678-5880

SIRRUS 09 SPECIALIZED
Prix courant: 599⁹⁹\$
Spécial:
479⁹⁹\$

ALLEZ 2010 SPECIALIZED
Prix courant: 839⁹⁹\$
Spécial:
699⁹⁹\$

SUPPORTS À VÉLOS
HOLLYWOOD ROAD RUNNER
4 PLACES • 1 1/4 OU 2 PO
Prix courant: 269⁹⁹\$
139⁹⁹\$

SEQUOIA ELITE 09 SPECIALIZED
Prix courant: 1599⁹⁹\$
Spécial:
1299⁹⁹\$

SELLES EXPEDITION ET BG COMFORT PLUS SPECIALIZED
Prix courant: 56⁹⁹\$
Spécial:
29⁹⁹\$

CASQUE ALIGN SPECIALIZED
Prix courant: 54⁹⁹\$
Spécial:
39⁹⁹\$

MINI-ORDINATEUR SANS FIL ECHO MULTIFONCTION SPECIALIZED
Prix courant: 59⁹⁹\$
Spécial:
29⁹⁹\$

SAC VAUDE SEAT TOOL
Prix courant: 29⁹⁹\$
Spécial:
18⁹⁹\$

SAC VAUDE ROAD MASTER
Prix courant: 139⁹⁹\$
Spécial:
92⁹⁹\$

SAC VAUDE OFFROAD
Prix courant: 99⁹⁹\$
Spécial:
59⁹⁹\$

FERMETURE DE MAGASIN

AUREUS
Rég: 40.00\$
3 POUR 20\$

CUTTER & BUCK
Rég: 75.00\$
3 POUR 50\$

Ashworth I ZOD
Rég: 89.99\$
2 POUR 50\$

ADAMSGOLF
Rég: 139\$
60\$
Rég: 169\$
80\$
Rég: 189\$
90\$

Balle Nike
Recyclée qualité A
Rég: 29.99\$
6.99\$

Tige pour bâton de golf à partir de:
2\$

PUTTER 10\$
WEDGE 10\$
FERS 5\$

NIKE DYMO
DYMO2 460
Rég: 398\$
149\$

10 000 MORCEAUX POUR FEMMES
Polos et bermudas à partir de 5\$
Capri à 10\$
Jupe-culotte à 15\$

SOULIERS DE GOLF!
Junior Rég: 60\$ **15\$**
Tommy Armour **35\$**
NF Rég: 139\$ **70\$**

DRIVER
Marques diverses
WOW!
Rég: 100\$ **25\$**

Ensemble de golf PRECISION II Edge
Rég: 850\$
250\$

PLUS DE 2 MILLIONS DE DOLLARS EN INVENTAIRE À LIQUIDER ET ÇA COMMENCE DÈS AUJOURD'HUI!

St-Hubert
Magasin-Entrepôt
3415 boul. Tashereau
(En face du Winners)
450-812-4653

Repentigny
Magasin-Entrepôt
350 Notre-Dame
(voisin de la Marina)
450-721-4653

Boucherville
Magasin
684 Chemin du Lac
(Coin Montbrun et 132)
450-906-3377

Montréal
Magasin
4910 Jean-Talon Ouest
Station Namur
(Entre Décarie et Victoria)
450-341-3222

www.cycleneron.com

Les quantités sont limitées. Certaines grandeurs et couleurs non disponibles.

Desjardins

Opération SharQc Comparution d'un délateur au superprocès des motards criminels

Un criminaliste aurait entretenu des liens étroits avec ses clients membres des Hells

CAROLINE TOUZIN

Un criminaliste de Montréal, M^e Pierre Panaccio, aurait entretenu des liens étroits avec ses clients Hells Angels, au point d'avoir partagé un bureau avec l'un d'eux, Robert Bonomo, arrêté l'an dernier dans l'opération SharQc.

C'est du moins ce que le délateur Martin Roy, ex-membre des Evil Ones (club-école des Hells sur la Rive-Sud), a décrit, hier, lors de son témoignage au centre judiciaire Gouin. La Couronne a choisi de le faire témoigner dans le cadre d'une requête préliminaire en préparation des superprocès découlant de la rafle policière historique qui a secoué les motards criminels du Québec.

La Couronne prétend que M^e Panaccio est en conflit d'intérêts, car il a déjà défendu Martin Roy ainsi qu'un autre motard qui a retourné sa veste, Sylvain Boulanger. La poursuite veut que l'avocat d'expérience se retire du dossier puisque ses deux anciens clients seront des témoins du ministère public dans les superprocès. M^e Panaccio conteste cette requête et veut continuer à défendre ses trois clients actuels: Robert Bonomo, Yves Leduc et Claude Pépin.

Robert Bonomo, membre fondateur du chapitre de Montréal des Hells Angels, «travaillait pour M^e Panaccio» lors de la préparation des superprocès découlant de l'opération Printemps 2001, a indiqué Martin Roy. Bonomo avait conçu un logiciel pour faciliter la consultation de la preuve pour «ses frères HA comme Dick Mayrand et Luc Bordeleau» incarcérés, a souligné le délateur.

Martin Roy est allé plus loin en affirmant que l'avocat de défense lui aurait demandé de faire de «la watch» – de la surveillance – pour assurer la sécurité de Bonomo lorsque ce dernier venait travailler au bureau.

Martin Roy a commencé à côtoyer des Hells au début des années 90. Il lui est arrivé de croiser M^e Panaccio dans l'ancien château des Laviguer à Laval racheté par un club-école des Hells du chapitre de Montréal, a-t-il dit hier, interrogé par la procureure de la Couronne, M^e Isabelle Bouchard.

Parmi ses activités criminelles, Roy s'adonnait au prêt usuraire. Son bureau était situé dans le même immeuble que celui du cabinet de M^e Panaccio. Après l'opération Printemps 2001, qui a permis de démanteler les Nomads, l'escouade de guerre des Hells menée par Maurice Boucher, de même que sa filiale des Rockers, les motards sont devenus nerveux. Ce n'était pas bon pour les affaires. Roy avait alors des problèmes financiers, en plus d'avoir des ennuis conjugaux.

En novembre 2001, Roy s'est fait arrêter pour une histoire de violence conjugale. Les policiers ont alors découvert une arme à feu dans son véhicule. M^e Panaccio l'a représenté. À la même époque, l'avocat de la défense lui a offert de louer un logement dont il était propriétaire. C'est à ce moment-là que Roy a décidé de changer de vie. Il a cogné à la porte de la Sûreté du Québec et est devenu agent civil d'infiltration.

De 2001 à 2004, Roy accumulera de la preuve pour la SQ dans le cadre du projet Ziploc, un projet d'enquête qui visait 64 personnes, dont 17 Hells. Roy fera alors plus de 300 enregistrements avec un *bodypack* (dispositif d'enregistrement installé sur une personne), dont une vingtaine de conversations impliquant M^e Panaccio.

Martin Roy a assuré, hier, qu'il n'avait pas eu comme mission de «piéger» M^e Panaccio. «J'étais autorisé à partir l'enregistrement seulement lorsque j'étais en présence de Hells Angels visés par l'enquête», a répété le délateur à maintes reprises, contre-interrogé longuement par l'avocat de M^e Panaccio pour cette requête, M^e Charles André Ashton. Or, il arrivait que Roy soit en présence de Hells et de l'avocat de défense.

Dans l'une de ces conversations dont la Couronne a fait entendre un extrait, hier, M^e Panaccio confie à Antonio Costella, un Hells, avoir des problèmes avec une locataire qui

ne paie pas son loyer. L'avocat insiste auprès de Costella sur le fait que tous deux «s'entendent bien». Costella aurait ensuite

fait un signe à Roy – en mimant un coup de bâton de baseball – qu'il devait régler cela, toujours selon le témoignage du délateur.

La locataire n'a toutefois jamais été passée à tabac.

M^e Pierre Panaccio a refusé de commenter la requête, pré-

férant attendre la décision du juge James Brunton chargé de trancher. Hier, le magistrat a précisé qu'il n'avait pas à «examiner le comportement de M^e Panaccio en tant qu'avocat». Cette requête sert plutôt à «protéger la relation avocat-client» liée par le secret professionnel, a indiqué le juge.

L'avocat de M^e Panaccio, M^e Ashton, poursuivra le contre-interrogatoire du délateur aujourd'hui.



RÉNO DÉPÔT[®]
ON L'A.

4 JOURS SEULEMENT!
DU JEUDI AU DIMANCHE
DU 10 AU 13 JUIN

GROS PROJETS.
BELLES
RÉCOMPENSES.



CE QU'UN PÈRE VEUT VRAIMENT.

15% DE RABAIS*

SUR TOUS LES OUTILS
ÉLECTRIQUES PORTATIFS

DEWALT

HITACHI
POWER TOOLS

BOSCH
Outils électriques et accessoires

Makita

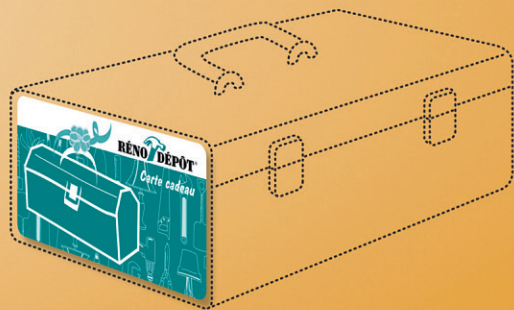


20% DE RABAIS*

SUR TOUS LES BARBECUES EN STOCK

Rabais applicable sur la marchandise à prix régulier.

POUR LUI DONNER LE CHOIX.



HEURES D'OUVERTURE: DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 H À 21 H – SAMEDI ET DIMANCHE DE 8 H À 17 H

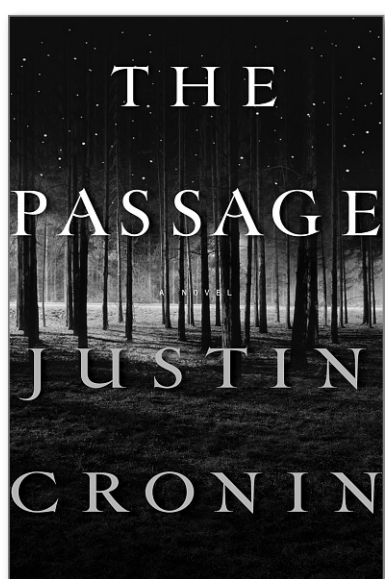
* Avant taxes. Ne peut être jumelé à aucun autre rabais, à aucune autre offre ou à aucune autre réduction. En raison des fluctuations du marché, les prix peuvent varier après le 13 juin 2010. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités à un nombre raisonnable pour nos clients entrepreneurs comme pour le grand public. Nous nous efforçons de faire une publicité juste et véridique. Par ailleurs, une erreur humaine ou mécanique pourrait survenir. Dans un tel cas, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour satisfaire notre clientèle. Nos prix ne comprennent pas la TPS ni la TVQ. Notre politique du 13 à la douzaine s'applique à l'achat de 12 articles identiques. Le 13^e article est alors gratuit. Certaines conditions s'appliquent. Détails en magasin. SM Marque déposée/de commerce d'AIR MILES International Trading B.V., employée en vertu d'une licence par LoyaltyOne, Inc. et RONA inc. Offre de base: 1 mille de récompense par tranche de 20\$ des achats mensuels cumulatifs chez les marchands Réno-Dépôt, Botnix et RONA participants. Offre ne s'applique pas au montant des taxes, à l'achat de cartes-cadeaux et aux achats portés à un compte ouvert chez un marchand et ne peut être combinée à certaines offres. Offre AIR MILES peut être modifiée sans préavis. Notre garantie de prix imbattables, avec 10% de moins sur-le-champ, ne s'applique pas aux soldes de liquidation ou de fin de saison, aux commandes spéciales, aux frais d'installation, aux soumissions et offres de contracteurs, aux erreurs de prix dans une publicité, aux clubs de consommateurs ni aux faillites des concurrents. Le produit doit provenir du même manufacturier et être le même modèle avec preuve à l'appui. Le prix utilisé pour effectuer la comparaison doit provenir d'un concurrent situé à l'intérieur d'un rayon de 25 km du magasin. Valable dans tous les magasins. Certaines conditions s'appliquent. Détails en magasin ou au www.renopedot.com. © 4536631 Canada inc. (Réno-Dépôt) 2010.

AUBAINES de la fête des Pères

Prend fin le dimanche 13 juin

4 LIVRES 4 JOURS

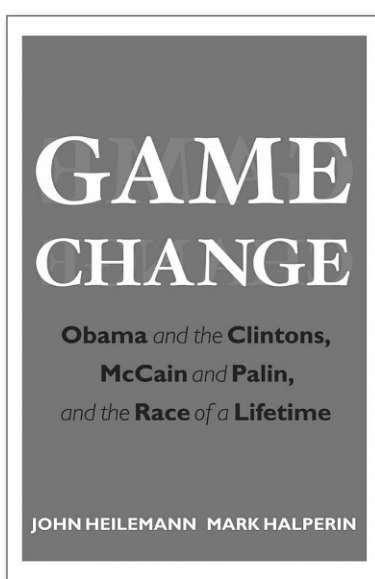
50% de rabais*



Prix courant 32,95 \$

PROMO 16,48 \$

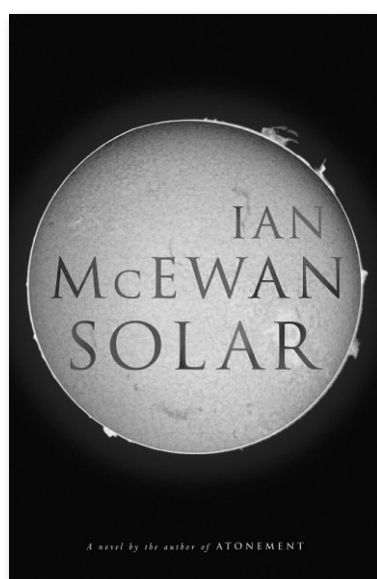
irewards 14,83 \$



Prix courant 32,99 \$

PROMO 16,50 \$

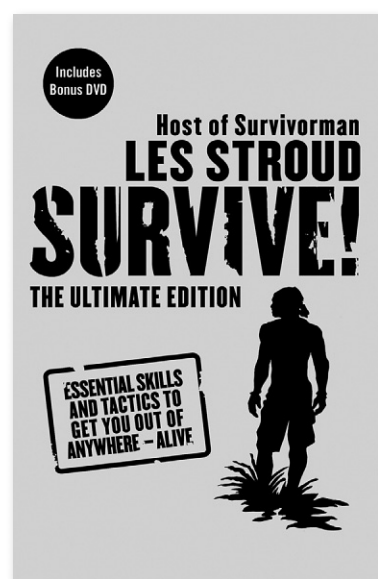
irewards 14,85 \$



Prix courant 32,00 \$

PROMO 16,00 \$

irewards 14,40 \$

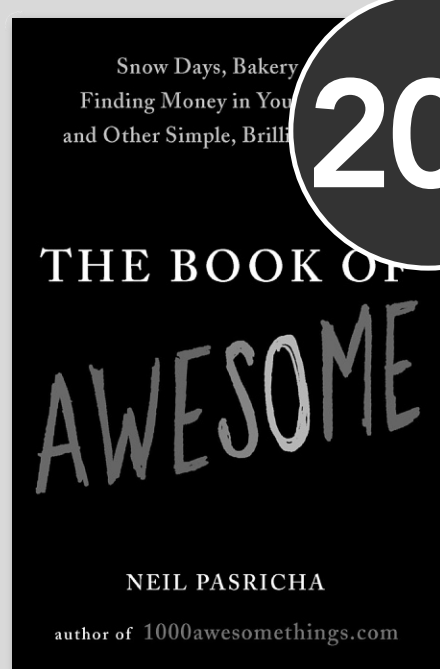


Prix courant 34,99 \$

PROMO 17,50 \$

irewards 15,75 \$

Valide en magasin et en ligne. Consultez les délais d'expédition en ligne.



Prix courant 28,50 \$

PROMO 22,80 \$

irewards 20,52 \$

20% de rabais

Heather recommande

The Book of Awesome de Neil Pasricha

« En commençant à lire *The Book of Awesome*, je me suis vite rendu compte que Neil Pasricha sortait de l'ordinaire. Les petits plaisirs de la vie qu'il énumère sont à la fois simples et intenses. Ses observations confirment qu'il a l'étoffe d'un écrivain, la vivacité d'un humoriste et l'ouverture d'esprit d'un éternel optimiste. Il possède à coup sûr la formule gagnante.

The Book of Awesome nous incite à voir la vie tout autrement. Offrez-le à un ami ou à un être cher afin de lui faire découvrir une foule de petites joies sur son chemin. »

– Heather Reisman, fondatrice et chef de la direction d'Indigo

Chapters

Indigo

COLES

chapters.indigo.ca

*L'offre est valide du 10 au 13 juin 2010 et s'applique aux livres annoncés seulement, jusqu'à épuisement des stocks. L'assortiment en magasin et en ligne peut varier. Nous nous réservons le droit de modifier cette offre ou d'y mettre fin en tout temps, sans préavis.

Pourparlers en vue d'une fusion PLC - NPD

Ignatieff et Layton nient tout

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Le chef du Parti libéral, Michael Ignatieff, et le leader du NPD, Jack Layton, ont nié avec véhémence hier que des pourparlers aient lieu dans le but de créer une nouvelle formation politique de gauche capable d'affronter les conservateurs de Stephen Harper aux prochaines élections.

M. Ignatieff, qui tente depuis plusieurs jours de tuer dans l'œuf cette idée d'une fusion avec le NPD, a qualifié de «ridicule» l'information relayée mardi soir par la CBC selon laquelle il y avait des discussions entre des émissaires influents des deux partis.

«Toute cette discussion au sujet de la fusion des partis est ridicule. Cela n'a pas d'allure. Je suis fier d'être libéral. Nous sommes tous fiers d'être des libéraux. C'est hors de question. Nous sommes là pour former un gouvernement libéral», a affirmé M. Ignatieff à l'issue d'une réunion de son caucus.

Le chef libéral était entouré des députés Bob Rae et Dominic LeBlanc, qui avaient posé leur candidature à la

direction du parti avant de se désister au profit de M. Ignatieff.

«Science-fiction»

M. Layton a pour sa part qualifié de «science-fiction» l'idée que le NPD envisage de fusionner avec le Parti libéral afin de battre le Parti conservateur au prochain scrutin.

«La fusion, c'est une fiction (...). Pour avoir une discussion, on doit avoir deux côtés, deux participants, et on ne l'a pas», a déclaré M. Layton. Il a aussi rappelé que M. Ignatieff quelques semaines après avoir pris les commandes du PLC, avait tué le projet de coalition des libéraux avec le NPD conclu en décembre 2008.

Aux Communes, M. Layton a aussi affirmé que la seule coalition qui existe dans la capitale fédérale est celle des conservateurs et des libéraux, puisque ces derniers ont permis l'adoption de nombreuses initiatives du gouvernement Harper, dont le budget cette semaine.

Chrétien blâmé en privé

En privé, des libéraux influents blâment sévèrement l'ancien premier ministre

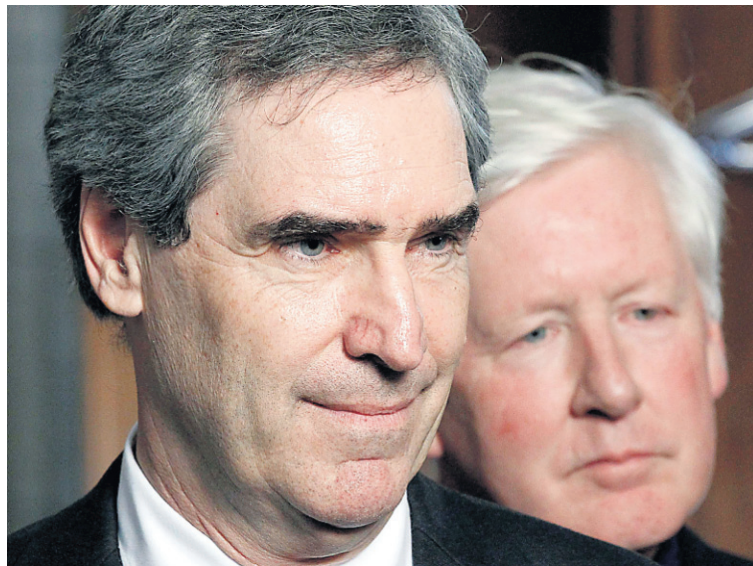


PHOTO CHRIS WATTIE, REUTERS

«Toute cette discussion au sujet de la fusion des partis est ridicule. Cela n'a pas d'allure», a affirmé Michael Ignatieff, hier, alors qu'il répondait aux questions des journalistes en compagnie de Bob Rae.

Jean Chrétien d'avoir lancé cette idée lors du dévoilement de son portrait officiel sur la colline parlementaire, le mois dernier.

«Si c'est faisable, faisons-le», a affirmé Jean Chrétien dans une entrevue accordée à CBC.

«Les libéraux s'opposent très majoritairement et très

farouchement à cela. Ce serait la fin du Parti libéral. Les gens sont furieux contre Jean Chrétien pour avoir lancé cette idée. Comment a-t-il pu dire une telle chose?» a confié à *La Presse* un libéral influent.

Le réseau anglais de Radio-Canada a rapporté mardi soir que des discussions seraient

en cours entre des stratèges des deux formations dans le but de fusionner le PLC et le NPD.

CBC a cité le militant libéral bien connu Warren Kinsella, qui a travaillé de très près avec les libéraux lors des victoires électorales de Jean Chrétien en 1993 et 1997.

M. Kinsella avait repris du service au bureau de M. Ignatieff en tant que stratège au cours des derniers mois, mais il a été renvoyé après l'embauche de Peter Donolo comme chef de cabinet.

Sentant que sa crédibilité était remise en cause par les libéraux, M. Kinsella a fait parvenir une déclaration sous serment à CBC en fin de journée hier dans laquelle il maintient ses propos et affirme que c'est le président du Parti libéral, Alfred Apps, qui lui a confié, le 11 mai dernier, que des pourparlers entre les deux partis avaient lieu et que deux néo-démocrates influents, Ed Broadbent et Roy Romanow, étaient fort intéressés par cette idée. Mais M. Apps a tout nié hier soir.

155^e raison de changer :

Grâce aux 250 \$, j'ai invité mon père au golf.



TRANSFÉREZ VOS
AFFAIRES CHEZ
NOUS ET OBTENEZ
JUSQU'À

250 \$

Transférez votre compte-chèques à TD Canada Trust et vous recevrez jusqu'à 250 \$ en argent¹. Demandez-nous plus de renseignements.

www.tdcanadatrust.com/changer • 1-800-291-4335



Canada Trust

Des services bancaires confortables

¹ Des conditions s'appliquent. Consultez-nous pour obtenir plus de renseignements. L'offre est valide du 25 mai au 23 juillet 2010, mais elle peut être modifiée, prolongée ou retirée en tout temps, sans préavis.

Un ancien porte-parole de Harper dirigera le bureau parlementaire de Quebecor à Ottawa

HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — La nomination de l'ancien directeur des communications du premier ministre Stephen Harper à la tête du bureau parlementaire de Quebecor à Ottawa soulève une certaine inquiétude dans les milieux journalistiques, tandis que les politiciens marchent sur des œufs.

Quebecor a annoncé mardi que Kory Teneycke, qui était il y a un an à peine porte-parole principal du premier ministre Harper, sera dorénavant responsable de son bureau d'Ottawa et qu'il sera assisté de l'ancien porte-parole de Brian Mulroney Luc Lavoie.

Un communiqué de presse précise que M. Teneycke, qui n'a pas d'expérience journalistique, relèvera directement du PDG Pierre Karl Péladeau et qu'il portera aussi le titre de vice-président au développement.

La firme, propriétaire des journaux Sun Media, du *Journal de Montréal*, du *Journal de Québec* et de TVA, n'a pas précisé quelles seraient les responsabilités des deux hommes. Kory Teneycke, quant à lui, n'a pas voulu commenter l'impact qu'aura son arrivée sur le traitement de l'information dans la plus vaste chaîne de journaux du pays.

«Tout deviendra plus clair bientôt. Nous en aurons plus à dire dans un très proche avenir, mais je n'ai pas de commentaire pour le moment»,



PHOTO SEAN KILPATRICK, ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

C'est à titre de directeur des communications du premier ministre que Kory Teneycke (à droite) a accompagné Stephen Harper lors d'une visite officielle à Washington, en mars 2009.

a-t-il dit. Même réponse du côté de Quebecor et de Luc Lavoie.

Hier, au cours d'une réunion de plus d'une heure avec les membres de sa nouvelle salle de rédaction, M. Teneycke a déclaré que Quebecor annoncera mardi prochain son projet de créer une nouvelle chaîne d'info continue en anglais dans le genre de Fox News, aux États-Unis. Le CRTC n'aurait toutefois pas encore donné son autorisation.

Inquiétudes

La nouvelle a créé une onde de choc dans les milieux journalistiques, tant du côté des employés touchés que chez leurs confrères des autres réseaux et les observateurs. Tous ont toutefois appelé à la prudence avant de porter un jugement.

«N'importe qui, comme moi, va juger a priori que c'est inquiétant et que ça présuppose une intention de coloration politique. Mais encore faut-il les voir aller»,

a dit le responsable du programme de journalisme à l'Université de Montréal, Robert Maltais.

«Je ne lui prête pas de mauvaises intentions; je ne sais pas ce qu'il va faire. Mais s'il s'en va là et si c'est un projet pour donner une plus grande visibilité à des idées conservatrices, on passe un peu à côté de la mission sociale d'informer et de le faire avec le sens de l'équilibre et de la rigueur», a renchéri le président de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, Brian Myles.

Prudence

Peu de politiciens fédéraux ont souhaité attaquer de front le nouveau chef de bureau du puissant empire médiatique. Le député du NPD Charlie Angus l'a fait mardi dans l'*Ottawa Citizen*. «Ça sent mauvais, a-t-il dit. Le bureau d'Ottawa a un rôle journalistique à jouer pour la nation. Un gars comme Kory Teneycke n'a pas d'affaire dans ce bureau, à quel titre que ce soit. Il est un militant partisan de Stephen Harper.»

Mais son collègue néo-démocrate Thomas Mulcair, député d'Outremont, a tenu hier des propos beaucoup plus nuancés: «On va continuer à croire que les vrais journalistes peuvent continuer à travailler. Les gens peuvent bien avoir leur expérience d'où ils veulent. On jugera l'arbre à ses fruits.»

AFFAIRE GUERGIS

La commissaire à l'éthique fera enquête

LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — La commissaire fédérale à l'éthique, Mary Dawson, enquêtera sur les activités d'Helena Guergis pour déterminer si l'ancienne ministre conservatrice a contrevenu aux règles de conflit d'intérêts des députés.

Mary Dawson a achevé un examen préliminaire des activités de M^{me} Guergis et ouvrira maintenant une enquête.

L'avocat de M^{me} Guergis explique que cette enquête porte sur une lettre que sa cliente a envoyée en 2009 aux autorités municipales du comté de Simcoe, en Ontario, pour faire la promotion des produits de l'entreprise Wright Tech Systems.

Me Howard Rubel a ajouté que M^{me} Guergis offrira sa pleine collaboration à la commissaire Dawson.

Par ailleurs, un avocat du Parti conservateur, Arthur Hamilton, a soutenu hier qu'il n'y avait pas qu'une seule source qui avait fourni des informations qui ont mené à l'expulsion du caucus de M^{me} Guergis, incluant l'ancienne ministre elle-même.

L'avocat a aussi affirmé qu'il existe des informations qui suggèrent que M^{me} Guergis aidait son mari, Rahim Jaffer, à vendre une image de lui selon laquelle il avait ses entrées auprès du gouvernement.

POLITIQUE

L'environnement aux rencontres du G8 et du G20

Le parent pauvre des sommets à venir

MALORIE BEAUCHEMIN

OTTAWA — À deux semaines de la tenue des sommets du G8 et du G20 au Canada, six lauréates du prix Nobel de la paix exhortent le premier ministre Stephen Harper à mettre les changements climatiques à l'ordre du jour des priorités discutées lors des rencontres des plus grands leaders mondiaux.

«La dégradation de l'environnement, le réchauffement climatique et leurs effets sont des enjeux économiques et de sécurité, tout autant que d'environnement. L'échec de la lutte contre les changements climatiques mettrait l'économie mondiale en péril», écrivent les lauréates, dont l'Iranienne Shirin Ebadi et la Kényane Wangari Maathai, dans une lettre adressée hier au premier ministre.

Elles joignent ainsi leurs voix à un concert de protestations, ici et à l'étranger, qui reproche au gouvernement canadien d'avoir fait de l'environnement le parent pauvre des prochains sommets des leaders mondiaux.

Le Canada étant l'hôte des deux événements, qui se dérouleront coup sur coup à Muskoka, puis à Toronto, fin juin, plusieurs réunions préparatoires se sont déroulées dans les derniers mois au pays. Les ministres des Affaires étrangères du G8 se sont réunis à Gatineau en mars. Le mois suivant, Bev Oda rencontrait ses homologues ministres du Développement à Halifax. Sans compter les rencontres préparatoires des ministres des Finances, du G7 et du G20. Mais en environnement, rien.

Interrogé cette semaine sur l'absence de rencontre préparatoire avec ses homologues du G8 ou du G20, le ministre canadien de l'Environnement, Jim Prentice a répété la position du gouvernement conservateur: il existe d'autres forums internationaux, plus appropriés, pour traiter de cette question.

«Nous avons eu la rencontre de Copenhague, en décembre dernier, qui s'est soldé par une entente impliquant le plus grand nombre de leaders internationaux de l'histoire, a dit M. Prentice. Les ministres de près de 200 pays ont maintenant la responsabilité de transformer ça en un traité international. On travaille selon le processus de la Convention cadre des Nations unies. Comme gouvernement canadien, on participe aussi

aux rencontres du Forum des économies majeures, qui se réunit régulièrement.»

Or, pour les environnementalistes, le Canada fait cette année exception à la règle.

«C'est vraiment un détournement de ce qui se fait traditionnellement, estime Dale Marshall, de la Fondation David Suzuki. Les rencontres des ministres de l'Environnement du G8, c'était institutionnalisées depuis les années 90. Il y a une année où il n'y en a pas eu, c'était aux États-Unis, sous George Bush. Et il y a eu des réunions des ministres de l'Environnement pour le G20 aussi.»

Dans les dernières années, la plupart des sommets du G8 et du G20 se sont conclus avec des engagements en matière de lutte contre les changements climatiques, souligne Clare Demerse, de l'Institut Pembina. «Dans tous les cas, il y avait eu auparavant des rencontres des ministres de l'Environnement, qui avaient préparé le terrain», explique l'environnementaliste.

Des prix Nobel

Tous s'entendent pour dire que c'est avec le processus instauré par l'ONU que les grandes décisions seront prises en matière de changements climatiques. Mais les environnementalistes, les partis de l'opposition à Ottawa et même les six lauréates du prix Nobel s'entendent sur une chose: faire de cette question une priorité aux sommets du G8 et du G20 permettrait de faire progresser les dossiers toujours en litige.

C'est le cas notamment du financement de l'adaptation aux changements climatiques dans les pays en développement, croit M^{me} Demerse.

«C'est très spécifique aux pays du G8, qui sont les plus grands émetteurs de gaz à effet de serre, les plus importants pollueurs et les pays les plus riches de la planète, souligne-t-elle. On voudrait les voir s'engager à soutenir les pays en développement.»

Pour les partis de l'opposition à Ottawa, c'est tout simplement une erreur de ne pas avoir convoqué de rencontre préparatoire des ministres de l'Environnement, alors que les effets des changements climatiques se reflètent sur tous les autres aspects, économiques et sociaux, qui seront traités lors des sommets.

5,5 millions pour une clôture

EXCLUSIF

DAPHNÉ CAMERON

La clôture qui sera érigée au centre-ville de Toronto à l'occasion du sommet du G20 en juin coûtera près de 5,5 millions de dollars aux contribuables canadiens, a appris *La Presse*. De plus, cette facture n'inclut pas les frais d'installation.

«Un contrat d'une valeur de 5 488 788,90\$ a été attribué à SNC-Lavalin de Toronto, dans le cadre d'un processus ouvert, équitable et très concurrentiel pour la fourniture de clôtures de sécurité à l'occasion du sommet du G20», a confirmé hier Marjolaine Rocheleau, conseillère en communications au ministère des Travaux publics du Canada. Le contrat a été accordé au plus bas soumissionnaire, a-t-elle précisé.

La barrière d'environ 3 m de hauteur, que l'on a commencé à installer au début de la semaine, devrait s'étirer sur

plus de 3,5 km autour du Metro Toronto Convention Centre, où les chefs d'État des grandes puissances économiques se rencontreront les 26 et 27 juin.

Le coût de la clôture qui sera installée à Hunstville n'est pas compris dans ce contrat.

Lors du sommet de Montebello, en 2007, la GRC avait déboursé plus de 800 000\$ pour une clôture autour d'un complexe hôtelier afin d'assurer la sécurité du premier ministre Harper, du président Bush et de leur homologue mexicain, Felipe Calderon. Cette dépense avait suscité le mécontentement des partis de l'opposition. À l'époque, des fournisseurs avaient déclaré à *La Presse* que la clôture avait coûté près de quatre fois sa valeur marchande.

Le gouvernement Harper essuie de nombreuses critiques en Chambre depuis qu'il a indiqué que les coûts de la sécurité aux sommets du G8 et du G20 allaient s'élever à 1 milliard de dollars.

— Avec la collaboration de William Leclerc



PHOTO ARCHIVES AGENCE FRANCE-PRESSE
Une vue de la ville de Wuhan dans la province de Hubei en Chine. Six lauréates du prix Nobel de la paix ont exigé que l'environnement soit à l'ordre du jour des sommets du G8 et du G20.

ZERO 1

HÔTEL ET
CONDOMINIUMS
BOUTIQUES

QUARTIER
DES SPECTACLES

MTL

**170 CONDOMINIUMS
BOUTIQUES
AU CENTRE
DE LA VILLE,
DES ARTS
ET DES AFFAIRES
DISPONIBLES
À PARTIR DE
88 500 \$ + TAXES**

Imaginé par le Groupe Cholette, dans le nouveau Quartier des spectacles de Montréal, le ZERO 1 propose un concept d'habitation unique dans un environnement urbain, moderne et inspiré où les bonnes adresses sont partout. Douze étages, cent soixante-dix unités toutes aménagées, avec services hôteliers, qui combinent vue et lumière. Pour habiter, travailler ou tout simplement se réinventer.

**75 UNITÉS VENDUES
EN 4 SEMAINES**

ZERO | 1

Espace | Vente & visite
01, boul. René-Lévesque Est
Montréal

T 514 688.1145
ventes@zero1-mtl.com
zero1-mtl.com



**GRUPE
CHOLETTE**

— Pour un meilleur résultat, passez chez Fillion.

Désormais, la télé 3D de Panasonic dépasse la fiction.

Découvrez aujourd'hui la télé dont tout le monde parlera demain et donnez une nouvelle dimension à vos films.

Primeur chez Fillion les 11, 12 et 13 juin
Lancement exclusif des télé 3D de Panasonic.

Venez les essayer! Et testez sur place une caméra HD 3D professionnelle.

Offre de lancement
Obtenez 100\$ de rabais + 2 films 3D + une garantie de 3 ans sur les téléviseurs à l'achat d'un kit 3D Panasonic.

L'offre se termine le 4 juillet 2010.

Panasonic **VIERA**

2323, autoroute des Laurentides, Laval, Qc, H7S 1Z7
T : 450-688-0333
www.fillion.ca

5690 rue Sherbrooke Est, Montréal, Qc, H1N 1A1
T : 514-254-6041
www.fillion.ca

FILLION
EN ÉLECTRONIQUE
VOUS ÉCOUTENT TOUJOURS

DROITS DE LA PERSONNE

Pas de profilage racial à Montréal, dit le SPVM

ANABELLE NICOUD

Le profilage racial n'est pas un problème systémique, ont soutenu hier le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) et la Ville lors de la quatrième journée des audiences publiques de la consultation sur le profilage racial organisée par la Commission des droits de la personne.

«Être la police de tous les Montréalais est un défi. Il y a des incidents. Est-ce qu'il y a un problème systémique de profilage racial? On est convaincus que non», dit Denis Desroches, directeur adjoint au SPVM, en opposition aux témoignages recueillis jusqu'à présent par la Commission.

M. Desroches a passé en revue toutes les initiatives prises par le SPVM pour lutter contre le profilage: recrutement de policiers dans les communautés, rapprochement de la police et des jeunes dans les quartiers sans oublier des journées de formation consacrées au profilage racial. «On n'a pas lésiné sur les moyens», dit-il.



Depuis l'émeute d'août 2008, la présence policière a été accrue à Montréal-Nord.

PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Pourtant, des débordements de l'escouade Éclipse, chargée de lutter contre la criminalité, au manque de transparence du SPVM sur les données du profilage racial en passant par des interpellations arbitraires, les récriminations adressées aux forces de police lors des audiences publiques sont nombreuses.

Réaction « négationniste »

Fo Niemi, le directeur général du Centre de recherche-action sur les relations raciales (CRARR), s'en prend à la réaction des institutions face au problème, une réaction qu'il n'hésite pas à qualifier de négationniste. «Il y a beaucoup de pratiques institutionnelles pour

nier que le problème existe», s'indigne-t-il.

«Je pense que s'il y avait une tolérance zéro (sur le profilage racial), il y aurait un mécanisme de détection (du profilage): c'est là où le bât blesse», remarque quant à lui le président de la Commission, Gaétan Cousineau, qui n'a pas

manqué non plus de souligner l'absence du maire de Montréal aux audiences.

Le conseiller du district de Snowdon, Marvin Rotrand, venu témoigner aux côtés des représentants du SPVM, de la STM, et du Conseil interculturel de Montréal, voit quant à lui dans le profilage racial une question étroite qui préoccupe assez peu les Montréalais et les néo-Montréalais.

«Quand j'échange avec ces personnes, les enjeux majeurs sont ceux du logement ou de l'emploi. Il y a rarement des plaintes qui touchent le SPVM. Ils n'ont pas le sentiment d'être ciblés et ils sont relativement à l'aise (...) Il y a des problèmes qui surviennent de temps en temps, mais j'aimerais dire qu'il n'y a aucune politique de profilage racial au SPVM», affirme M. Rotrand.

Arrêté deux fois à tort par des policiers, Marcus Gordon, un jeune Noir de 26 ans, exprime un certain ras-le-bol quant au profilage racial. «Cela n'a pas commencé aujourd'hui, mais je veux juste que les gens se rendent compte que ça existe et je souhaite être compensé», dit le jeune homme qui accompagnait le CRARR.

Les audiences publiques se poursuivent aujourd'hui et demain à Montréal. Le rapport de la Commission des droits de la personne sur le profilage racial et ses conséquences sera rendu public à la fin de l'année.



116^e raison de changer :

J'ai transféré mes comptes parce que je travaille de 9 h à 17 h, exactement comme mon ancienne banque.

**DÈS 8 h,
ET PENDANT
PLUS D'HEURES¹**

Transférez votre compte-chèques à TD Canada Trust et vous recevrez jusqu'à 250 \$ en argent². Demandez-nous plus de renseignements.

www.tdcanadatrust.com/changer • 1-800-291-4335



Canada Trust

Des services bancaires confortables

¹ Les heures d'ouverture diffèrent selon la succursale. ² Des conditions s'appliquent. Consultez-nous pour obtenir plus de renseignements. L'offre est valide du 25 mai au 23 juillet 2010, mais elle peut être modifiée, prolongée ou retirée en tout temps, sans préavis.

PROFILAGE RACIAL

Beaucoup de plaintes, aucune condamnation

CATHERINE HANDFIELD

Depuis quatre ans, le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) a fait l'objet de 250 plaintes en déontologie concernant la discrimination ou le profilage racial, mais aucun policier n'a été sanctionné.

Selon les données qu'a obtenues *La Presse*, le Commissaire à la déontologie policière reçoit en moyenne 60 plaintes par année alléguant qu'un policier du SPVM a fait du profilage.

«Depuis quatre ans, il n'y a pas eu de décision où on a reconnu qu'un policier montréalais avait fait du profilage racial», a indiqué M^{re} Louise

Letarte, porte-parole du Commissaire à la déontologie policière.

Seulement deux plaintes se sont rendues devant Comité de déontologie policière, le

Le Commissaire à la déontologie policière reçoit en moyenne 60 plaintes par année alléguant qu'un policier du SPVM a fait du profilage.

tribunal chargé de les traiter. Dans les deux cas, le Comité a rendu une décision favorable au policier.

La plupart des plaintes se règlent en conciliation, a indiqué hier le directeur adjoint du SPVM, Denis

Desroches. «Les deux parties ont la chance de s'exprimer sur la façon dont elles ont vécu l'événement, a-t-il expliqué. Souvent, ça finit par une poignée de main.»

Mémoire

Par ailleurs, la Ville de Montréal a présenté un mémoire hier à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse dans le cadre de la consultation publique sur le profilage racial.

Dans le document, la Ville prend fermement position contre toute forme de profilage racial. En 2004, son service de police s'est d'ailleurs doté d'une politique pour interdire cette pratique.

Devant la Commission, Denis Desroches a détaillé les stratégies de la direction pour contrer la discrimination raciale.

Jour d'apprentissage

En 2007, le SPVM a décidé d'offrir une formation d'un jour sur le profilage racial à tous ses policiers, a rappelé M. Desroches. À ce jour, 92 % du personnel l'ont suivie.

«Ça donne des guides très clairs aux policiers, a-t-il expliqué à *La Presse*. Ils

apprennent à déceler les filtres qui peuvent jouer dans leur intervention afin d'agir en fonction des comportements des individus, et non de leur apparence.»

La direction du SPVM surveille également les plaintes qu'elle reçoit. Lorsqu'un policier en reçoit trois en 400 jours, ses supérieurs le rencontrent.

Malgré tout, Denis Desroches reconnaît qu'il peut y avoir des cas de profilage racial, mais les policiers n'ont aucune «mauvaise foi», a-t-il dit. «Je pense qu'il faut humblement dire que, à l'occasion, il peut arriver qu'un policier dise: "Cette intervention, peut-être que je la ferais différemment"», a-t-il conclu.

Un Montréalais accusé d'avoir monté un canular terroriste

LA PRESSE CANADIENNE

Un Montréalais devra faire face à une accusation grave en lien avec un canular terroriste.

La Gendarmerie du Canada (GRC) a indiqué hier que l'homme de 50 ans, Murad Hossain, avait été formellement accusé mardi; il comparaitra devant le tribunal le 28 septembre. Il est accusé

d'«incitation à craindre des activités terroristes» et de méfait public.

La GRC, le Service de police de la Ville de Montréal et le collègue John Abbott avaient tous reçu, le 15 mai 2009, une lettre les prévenant qu'une attaque terroriste serait bientôt lancée contre le collègue par un groupe d'étudiants pakistanais.

Selon la caporale Caroline Letang, de la GRC, l'enquête a permis de démontrer que la présumée menace, qui visait le collègue de l'ouest de l'île de Montréal, n'était pas fondée. Par ailleurs, la policière a également précisé qu'il s'agissait finalement d'un canular et d'un acte isolé. «Aucun lien n'a été établi entre l'accusé et

une quelconque entité terroriste reconnue», a-t-elle ajouté.

Cet acte criminel est passible d'une peine maximale de cinq ans de prison.

Un représentant du collègue n'a pas voulu commenter puisque l'affaire est maintenant devant les tribunaux. Mais le collègue a confirmé que l'accusé n'a jamais été

étudiant ou membre du personnel de l'établissement.

La caporale Letang a indiqué qu'il s'agit du troisième canular du genre à être réalisé depuis un an pour lequel des accusations ont été portées. «C'est important de rappeler aux gens que des allégations de cette nature sont prises au sérieux», a-t-elle souligné.

ACTUALITÉS



Le magasin de tapis Téhéran, boulevard de l'Acadie, à Ahuntsic, a été complètement ravagé par les flammes. Quelques restes de tapis calcinés jonchaient le stationnement du petit centre commercial où se trouvait le magasin, entre une pâtisserie et un salon de beauté. Un bidon d'essence avait été abandonné sur le trottoir devant l'établissement.

PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE

Feu vert à l'expulsion d'un membre de gang de rue

CHRISTIANE DESJARDINS

La Commission de l'immigration et du statut de réfugié a prononcé hier une mesure d'expulsion contre Dikila Mboosso, 19 ans, pour «criminalité organisée». Le jeune homme a été membre d'un gang associé aux Rouges.

«Le tribunal conclut que, sur la base de motifs raisonnables de croire, que M. Mboosso était membre de Young Master Crew, puis ensuite de Money Blood Brothers, de gangs de rue des "rouges" qui sont sous la gouverne du gang de rue des Bo-Gars», a noté la commissaire à l'immigration avant de prononcer la mesure d'expulsion.

Né en République démocratique du Congo, Mboosso est arrivé au Canada avec son père en 2000, à l'âge de 9 ans. Dès l'année suivante, il était fiché par la police. Il n'avait que 12 ans quand il a été déclaré coupable de ses premières infractions.

Il était fier de s'afficher comme membre des Bo-Gars, gang du nord de Montréal d'allégeance rouge qui s'adonne à différents crimes.

Devant la commissaire Dianne L. Tordorf, Mboosso a nié avoir déjà reconnu qu'il était membre d'un gang, mais la preuve démontre le contraire. Au cours d'une audience devant un juge du tribunal de la jeunesse, le 17 octobre 2007, Mboosso avait dit: «Parce que moi, là, tu vois, c'est pour ça que j'ai dit à mon avocat, moi je veux pas rester à R.D.P., je veux juste aller à Bordeaux... parce que moi je suis dans les gangs, tu comprends, moi je suis dans le gang... je me suis affiché Bo-Gars. Je suis fiché Bo-Gars, je veux rester fiché Bo-Gars...»

Il avait également précisé son choix pour l'aile de la prison. «Parce que moi, à Bordeaux, j'ai mes amis là, tu comprends, j'aurai pas de problème là. Moi, je veux aller dans le D-5 avec mes amis. Si je m'en vais dans le D-5, je suis affiché Bo-Gars.»

Mboosso avait été condamné à six mois, peine qu'il a purgée dans une prison pour adultes.

Minuit moins une

En 2009, il a été condamné de nouveau, cette fois à 15 mois de prison, pour introduction par effraction, séquestration, possession d'arme, menace et possession de drogue à des fins de trafic. Il a été libéré en mars dernier. Devant la possibilité de l'expulsion, il avait alors affirmé qu'il voulait changer et souhaitait reprendre l'école. Il a été très affecté par la décision rendue hier, selon son avocate, Marie-Hélène Giroux.

Mboosso n'est cependant pas à la veille de prendre l'avion pour le Congo, car M^e Giroux va tenter de faire casser la décision de la Commission en demandant un contrôle judiciaire en Cour fédérale au motif que la commissaire a commis des erreurs de droit. M^e Giroux avait articulé ses principaux arguments autour du fait que son client avait commis tous ses crimes alors qu'il était mineur. Mboosso a fêté ses 18 ans en février 2009. La commissaire a reconnu qu'il n'y avait pas de preuve selon laquelle le jeune homme a été associé à un gang depuis qu'il a atteint sa majorité.

Quoi qu'il en soit, en attendant la suite du processus, Mboosso reste en liberté et il a toujours le statut de réfugié politique.

Deux magasins incendiés

HUGO MEUNIER

La vague d'incendies criminels s'est poursuivie dans la nuit de mardi à hier. Deux autres commerces ont été visés à Montréal, ce qui porte à cinq le nombre d'endroits ciblés par des incendiaires en quelque 24 heures.

Les policiers tentent de déterminer si des liens existent entre ces récents attentats, mais aussi avec la vague d'incendies au cocktail Molotov dirigée contre 18 établissements de la communauté italienne au cours des derniers mois.

À première vue, ces nouveaux méfaits pourraient être des cas isolés, a souligné hier Mario Lamothe, le nouveau commandant de la Division des crimes économiques et crimes contre la propriété, qui chapeaute la Section des incendies criminels. «Ces événements sont tellement différents... Ils n'ont aucun lien commun sauf le fait que deux restaurants du même secteur ont été visés. Quant aux propriétaires, ils ne savent rien et n'ont reçu aucune menace.»

Les derniers commerces incendiés sont un magasin de tapis et une entreprise de peinture.

Le magasin de tapis Téhéran, boulevard de l'Acadie, à Ahuntsic, a été complètement ravagé par les flammes.

Couple sans histoire

Quelques restes de tapis calcinés jonchaient le stationnement du petit centre commercial où se trouvait le magasin, entre une pâtisserie et un salon de beauté. Un

s'entendent bien avec tout le monde et n'ont jamais reçu aucune menace. C'est sûr que c'est une erreur!» a estimé la nièce des propriétaires. «On a été victimes d'un vol, récemment», a ajouté la fille des commerçants.

Incrédulés, les employés des commerces voisins s'expliquaient mal cette attaque.

L'autre commerce incendié la nuit dernière est une entreprise de peinture rue Edison, dans l'arrondissement d'Anjou.

«Ces événements sont tellement différents... Ils n'ont aucun lien commun sauf le fait que deux restaurants du même secteur ont été visés.»

bidon d'essence avait été abandonné sur le trottoir devant l'établissement, qui appartenait depuis 15 ans à couple de sexagénaires sans histoire. Apparemment, ils n'étaient pas assurés et auraient tout perdu.

Quelques membres de leur famille constataient les dégâts hier matin. «Ça fait longtemps qu'ils sont là, ils

Les dommages étaient minimes et pratiquement invisibles de l'extérieur.

Dans la nuit de mardi, un café et deux restaurants avaient été visés par des incendiaires. Quelqu'un a d'abord fracassé la vitrine du Café Vegas, rue Jean-Talon, avant d'y lancer un cocktail Molotov.

Le Café Vegas avait déjà été visé par un cocktail Molotov

en novembre dernier. Il s'agit d'ailleurs du seul lien à faire avec les 18 cafés italiens visés par des cocktails Molotov dans le nord de la métropole entre le 22 septembre et le 24 janvier.

Blitz d'enquêtes

L'enquête sur cette vague d'attaques a fait un bond de géant en mai, avec l'arrestation de neuf individus liés aux gangs de rue par l'équipe multidisciplinaire mise en place à la division du crime organisé du Service de police de la Ville de Montréal.

Depuis la période des Fêtes, 16 enquêteurs sont affectés à temps plein à ce dossier. Dix d'entre eux relèvent de la section des incendies criminels, les autres de la division du crime organisé.

Selon le commandant Mario Lamothe, il faut éviter de mettre tous ces incidents dans le même panier. En 2009, 35 cocktails Molotov ont été lancés sur le territoire montréalais, en comptant ceux qui ont visé les 18 cafés italiens. Chaque année, la section des incendies criminels enquête sur environ 1200 incidents.

Trois ans de prison pour «daddy Allan»

CHRISTIANE DESJARDINS

Pour avoir agressé sexuellement trois fillettes dans la garderie qu'il tenait avec sa conjointe à Côte-des-Neiges, Allan Frederick James, que les enfants appelaient «daddy Allan», a écopé de trois ans

de prison, hier, au palais de justice de Montréal.

L'homme de 55 ans a immédiatement pris le chemin des cellules. Le seul facteur atténuant que le juge Jean-Pierre Bonin a trouvé est que M. James n'avait pas d'antécédent judiciaire.

M. James a quitté l'Angleterre, son pays natal, pour venir au Canada vivre avec une femme originaire des Philippines. Une fois ici, en 2004, il a acheté un duplex et fondé une garderie pour que sa femme puisse y travailler. Il affirme qu'il a commencé à y travailler lui-même parce que, ne parlant que l'anglais, il ne réussissait pas à trouver de travail comme ingénieur.

La garderie Funtime Home Daycare a fermé en 2007, après une plainte concernant une agression à l'endroit d'une fillette de moins de 5 ans. Deux autres petites victimes se sont ensuite manifestées. L'accusé a fait des attouchements aux fillettes, notam-

ment aux parties génitales, principalement pendant les siestes, à la garderie. Il en a aussi agressé une dans sa voiture. Au cours du procès, James a soutenu n'avoir rien fait de déplacé avec les enfants, mais le juge Bonin ne l'a pas cru.

Hier, la mère d'une des victimes a témoigné de l'impact que les gestes de l'accusé ont eu sur sa fille, sur elle-même et sur son mari. Tous trois ont vu des psychologues, a-t-elle dit.

Dans cette affaire, la procureure de la Couronne Anne Gauvin suggérait une peine de 4 ans, tandis que l'avocat de la défense, Robert Israël, recommandait de 24 à 26 mois.

TOYOTA GABRIEL

TOYOTA PRESIDENT

www.toyotagabriel.com www.toyotapresident.com

TOYOTA

VENTE

ÉTIQUETTES ROUGES

OFFRE PROLONGÉE JUSQU'À LA FIN JUIN!

0%

de financement à l'achat jusqu'à **60 mois** sur modèles Yaris, Corolla, Matrix et Camry 2010*

Corolla 2010

Yaris 2010

*Offre d'une durée limitée sur modèles sélectionnés de la Yaris, Corolla, Matrix et Camry. L'offre peut être modifiée sans préavis. Soujete à l'approbation de crédit. Voyez Toyota Gabriel et Toyota President pour tous les détails.

3333, Côte-de-Liesse, St-Laurent
(entre boul. Décarie et boul. Acadie)
(514) 748-7777

1920, Sainte-Catherine Ouest
(Centre-Ville coin St-Marc) Montréal
(514) 937-7777

VACANCES VOYAGE

CE SAMEDI | **VICTORIA**

SÉJOUR DANS LA PLUS BRITANNIQUE DES VILLES CANADIENNES

Tous les samedis dans **LA PRESSE**

EN BREF

Évadé de prison recherché

Le Service correctionnel du Canada recherche Daniel Cook, détenu à l'établissement Sainte-Anne-des-Plaines, qui s'est évadé au cours d'une sortie accompagnée par un bénévole, jeudi dernier. L'homme âgé de 53 ans purge depuis 1997 une peine pour meurtre prémédité. Jeudi dernier, alors qu'il était en permission, il a fait faux bond au bénévole qui l'accompagnait. Daniel Cook mesure 1 m 65 (5 pi 5 po) et pèse 67 kg (148 lb). Il a les yeux et les cheveux bruns, mais il avait le crâne rasé au moment de sa disparition. Il a des tatouages sur les bras et une cicatrice sous la lèvre inférieure.

— La Presse

Le président de l'Autorité palestinienne reçu à la Maison-Blanche

Le statu quo au Proche-Orient est intenable, dit Obama

D'APRÈS L'AFP

WASHINGTON — Barack Obama a dit hier espérer des « progrès significatifs » cette année au Proche-Orient malgré le raid israélien contre la flottille humanitaire destinée à Gaza, où le président américain a dénoncé une situation « intenable ».

400 millions de dollars. C'est la somme attribuée par les États-Unis aux Palestiniens pour reconstruire des logements et des écoles.

En recevant le dirigeant palestinien Mahmoud Abbas à la Maison-Blanche, M. Obama a estimé que des « progrès significatifs » étaient possibles au Proche-Orient d'ici à la fin 2010, promettant que les États-Unis pèseraient « de tout leur poids » pour faire sortir le processus de paix de « l'impasse ».

Des négociations de paix indirectes parrainées par les États-Unis et dites « de proximité » ont repris il y a un mois entre Israéliens et Palestiniens, premier timide résultat engrangé sur ce dossier érigé en priorité de politique étrangère par M. Obama.

Concernant la situation dans la bande de Gaza, qui fait l'objet d'un blocus israélien, M. Obama a promis que les États-Unis allaient allouer 400 millions de dollars d'aide civile aux Palestiniens pour construire des logements et des écoles.

« Non seulement le statu quo à Gaza est-il intenable, mais le statu quo est aussi intenable au Proche-Orient, il est temps d'aller de l'avant, de progresser sur une solution à deux États », israélien et palestinien, a affirmé M. Obama.

Cette nouvelle aide américaine répond à une demande de M. Abbas de financement de « projets vitaux dans la bande de Gaza », contrôlée par les islamistes du Hamas, selon le principal négociateur palestinien,



PHOTO LARRY DOWNING, REUTERS

En recevant le dirigeant palestinien Mahmoud Abbas, le président américain Barack Obama a estimé que des « progrès significatifs » étaient possibles au Proche-Orient d'ici à la fin 2010.

Saëb Erakat. De même source, ces fonds transiteront par l'agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (UNRWA).

M. Abbas a réaffirmé de son côté qu'il fallait que l'État hébreu lève le blocus, neuf

jours après le raid israélien contre une flottille humanitaire destinée à Gaza qui a fait neuf morts et des dizaines de blessés parmi les passagers.

À ce sujet, M. Obama a dit attendre d'Israël qu'il

se conforme aux demandes du Conseil de sécurité de l'ONU dans le cadre de son enquête sur cet arrondissement sanglant.

Quelques heures avant la rencontre de Washington, les ministres du cabinet restreint israélien ont justement donné leur feu vert à un allègement du blocus terrestre de la bande de Gaza, selon la radio publique israélienne.

En revanche, l'annonce attendue de la création d'une « commission juridique d'enquête » en Israël sur le raid a été reportée.

Le cabinet restreint devait, selon la radio, présenter ses conclusions dans la journée à l'administration américaine, qui a réclamé « une participation internationale » à cette enquête.

La visite du président de l'Autorité palestinienne à Washington devait initialement faire suite à celle du premier ministre israélien Benyamin Nétanyahou. Mais ce dernier, dont les relations avec l'administration Obama ont traversé une passe houleuse en mars sur la question de la colonisation à Jérusalem-Est annexée, a coupé court à son voyage en Amérique du Nord la semaine dernière pour s'occuper des conséquences du raid de ses commandos de marine.

Selon un haut responsable israélien, la visite de M. Nétanyahou à la Maison-Blanche aura lieu d'ici à la fin du mois de juin.

152^e raison de changer :

Un petit coup de main pour épargner sans effort.

SIMPLÉPARGNES

Épargnez sans effort avec SimplÉpargnes®. Quand vous utilisez votre carte de débit, de petites sommes d'argent sont virées automatiquement à votre compte d'épargne. Vous pourriez recevoir jusqu'à 250 \$¹ en transférant vos affaires chez nous.

www.tdcanadatrust.com/changer • 1-800-291-4335



Canada Trust

Des services bancaires confortables

* Marque de commerce de La Banque Toronto-Dominion. ¹ Des conditions s'appliquent. Consultez-nous pour obtenir plus de renseignements. L'offre est valide du 25 mai au 23 juillet 2010, mais elle peut être modifiée, prolongée ou retirée en tout temps, sans préavis.

Boycottage artistique contre Israël

PAUL JOURNET

« La musique devrait créer des ponts, pas les briser », lance à *La Presse* le promoteur israélien Shuki Weiss. Il se désole que les Pixies, Klaxons et Gorillaz aient annulé leur concert au festival Pic.Nic de Tel-Aviv à la suite du récent raid israélien contre la flottille de la paix.

Aucun des trois groupes n'a motivé officiellement sa défection, mais il semble s'agir d'une réponse au raid.

D'autres artistes boycottent quant à eux ouvertement Israël. Le mois dernier, Gil

« Je ne vois pas d'artistes retirer leurs disques des étalages. S'ils vendent leurs disques ici, pourquoi y aurait-il une différence avec les concerts ? »

Scott-Heron, Carlos Santana et Elvis Costello ont annulé leurs concerts pour protester contre Israël. « Le simple fait d'avoir mon nom associé à un concert pourrait être interprété comme un geste politique », a dit Elvis Costello sur son site internet. Le quotidien israélien de centre-gauche *Haaretz* a qualifié ces décisions de « pathétiques ».

Le phénomène n'est pas nouveau, rappelle en interview Patricia Hall, éditrice

du mensuel universitaire *Music and Politics*. « Après la Seconde Guerre mondiale, Arthur Rubinstein a boycotté l'Allemagne. Et des artistes ont aussi boycotté l'Afrique du Sud durant l'apartheid. »

C'est inspiré par ce dernier mouvement que le chorégraphe palestinien Omar Barghouti dit avoir fondé en avril 2004 le Palestinian Campaign for the Academic and Cultural Boycott of Israel (PACBI).

Madonna, Elton John, les Rolling Stones, Lady Gaga et plusieurs autres n'ont pas cédé à ses pressions, mais d'autres, comme Brian Eno et Jane Fonda, se sont joints au mouvement. U2 et Björk ont quant à eux annulé des concerts sans donner de raisons officielles.

Un mouvement s'organise aussi au Québec. L'hiver dernier, 500 artistes québécois ont donné leur appui à la campagne *Boycottage, désinvestissement et sanctions contre l'apartheid israélien*. Parmi les signataires: Richard Desjardins, Yann Perreau, André Turpin, Gilles Vigneault ainsi que des membres de Think About Life, Silver Mt. Zion, la Patère Rose et les Clues.

Le boycottage d'Israël est-il juste? Efficace? MM. Weiss et Barghouti sont en total désaccord.

« Je ne vois pas d'artistes retirer leurs disques des étalages. S'ils vendent leurs disques ici, pourquoi y aurait-il une

différence avec les concerts? » demande Shuki Weiss. Il estime que les fans sont injustement pris en otages. Selon lui, les artistes opposés à la politique israélienne devraient plutôt profiter de leur concert pour s'exprimer devant les électeurs locaux.

Complicité

Un tel geste serait « noble », reconnaît Omar Barghouti, qui milite néanmoins pour le boycottage. « Jouer dans un État comme Israël, qui pratique l'occupation, la colonisation et l'apartheid, ne peut être considéré comme une action purement artistique. Peu importe les intentions de l'artiste, il s'agirait d'une forme de complicité », explique-t-il à *La Presse*. Séparer complètement l'art de la politique est impossible, soutient-il. « C'est une position anhistorique ridicule. » Il ajoute que le boycottage est utile: « Il fait d'Israël un paria. »

Certains cherchent une voie médiane. En septembre dernier, le PACBI a voulu empêcher Leonard Cohen de donner son premier concert en Israël depuis plus de 34 ans. Le Montréalais s'y est néanmoins rendu. Il a versé les profits au Fund for Reconciliation, Tolerance and Peace, créé pour l'occasion. Il a aussi proposé de jouer à Ramallah, mais la chose n'a pu se concrétiser.

En 2006, malgré les pressions du PACBI, Roger Waters

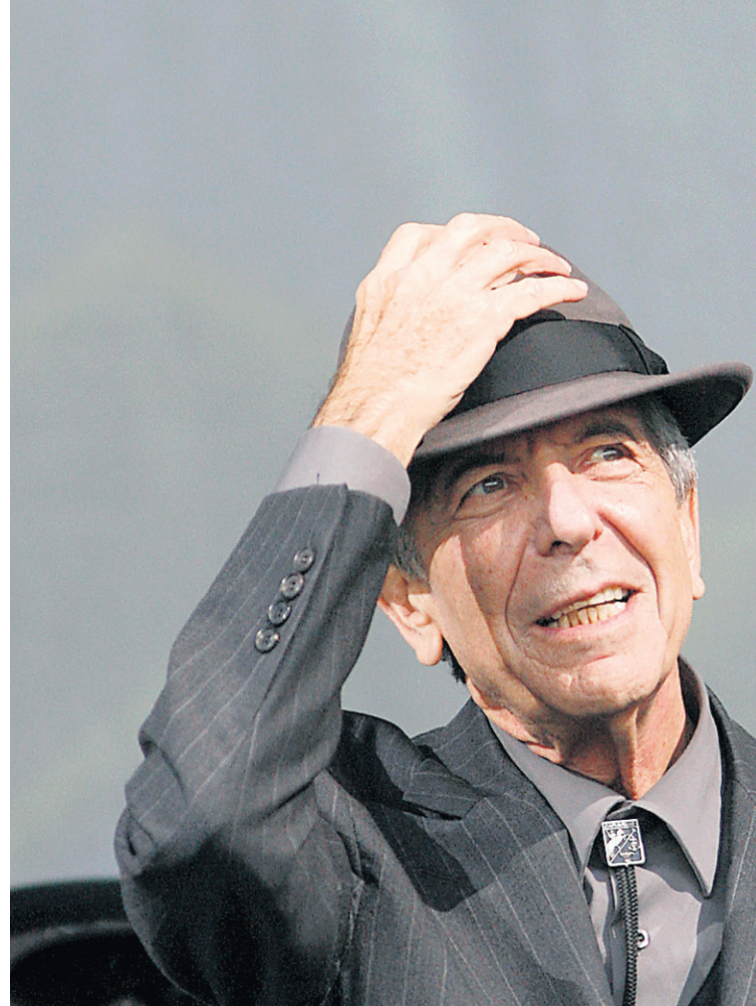


PHOTO LUKE MACGREGOR, ARCHIVES REUTERS

Leonard Cohen a donné en septembre son premier concert en Israël depuis plus de 34 ans et a versé les profits au Fund for Reconciliation, Tolerance and Peace.

avait donné un concert au Neve Shalom (« Oasis de paix »). Ce critique du mur de Cisjordanie avait déclaré en

2006 au journal britannique *The Independent*: « Je suis heureux de jouer devant tous ceux qui croient à la paix. »

MONDE

LE TOUR DU GLOBE

AFGHANISTAN

39 morts dans une explosion

Trente-neuf personnes ont été tuées hier soir dans une explosion survenue dans le district d'Argandab, dans le sud de l'Afghanistan. Un responsable a indiqué que 70 personnes avaient aussi été blessées, dont des gens qui participaient à une cérémonie de mariage. La cause de l'explosion n'est pas connue. Par ailleurs, quatre soldats sont morts hier lorsque des rebelles ont abattu un hélicoptère de l'OTAN. L'attaque a été revendiquée par les talibans. Depuis 4 jours, les forces internationales ont perdu 23 hommes. — AP

FRANCE

Voile islamique et escroquerie

Le compagnon d'une jeune femme verbalisée dans l'ouest de la France parce qu'elle conduisait avec un voile islamique intégral a été inculpé hier d'escroquerie, fraude aux aides sociales et travail dissimulé. Lies Hebbadj, commerçant, avait été accusé d'être polygame par le gouvernement lors d'une affaire très médiatisée. Quatre de ses compagnes, dont sa femme légitime, vont être convoquées ultérieurement par la justice et mises en examen. — AFP



Lies Hebbadj et sa femme. PHOTO AP

EUROPE

Fin de la pêche au thon rouge

La Commission européenne a annoncé la fermeture anticipée de la pêche au thon rouge hier soir, six jours avant la fin officielle de la campagne 2010, invoquant l'épuisement des quotas alloués, au grand dam des pêcheurs français encore en mer. La mesure est « nécessaire pour protéger les stocks fragiles de thon rouge » et pour assurer leur survie, a expliqué le commissaire responsable de la Pêche, Maria Damanaki. La saison s'est ouverte le 16 mai. — AFP

CUBA

Torture : pas d'enquête

Le rapporteur de l'ONU sur la torture, Manfred Nowak, ne pourra pas enquêter à Cuba, car les autorités n'ont pas fixé de date pour une visite avant la fin de son mandat, contrairement à leurs engagements, a déploré dans un communiqué l'expert onusien. L'annonce de M. Nowak intervient alors que le gouvernement castriste est sous pression après la mort, à la fin du mois de février, du prisonnier politique Orlando Zapata, 42 ans, des suites d'une grève de la faim. — AFP

Un ado mexicain abattu par un garde-frontière américain

NICOLAS BÉRUBÉ

LOS ANGELES — Le FBI a ouvert une enquête hier, après la mort d'un Mexicain de 15 ans, atteint d'une balle tirée par un agent des services frontaliers américains, le deuxième incident du genre à survenir en huit jours.

La fusillade est survenue lundi à la frontière entre les villes d'El Paso et de Ciudad Juárez, où les tensions sont vives au sujet de l'immigration illégale et du trafic de drogue.

Quelques heures après la fusillade, les agents ont d'ailleurs dû quitter la scène du drame après que des militaires mexicains eurent pointé leurs fusils dans leur direction.

La nouvelle de la mort de l'adolescent a secoué la ville de Ciudad Juárez, pourtant habituée à vivre des atrocités et des meurtres au quotidien. L'El Paso Times a rapporté que des douzaines de citoyens en colère ont manifesté à la frontière et ont demandé que justice soit rendue.

Hier, la porte-parole du FBI pour la région d'El Paso, Andrea Simmons, a dit que l'enquête suivait son cours. « Nous récoltons des informations. Il y a plusieurs caméras vidéo dans le secteur, ce sont des informations que nous passons en revue. »

L'adolescent, Sergio Adrian Hernández Guereca, se trouvait



Des proches de Sergio Adrian Hernández Guereca ont assisté à ses funérailles hier dans la ville de Ciudad Juárez. L'adolescent a été abattu par un garde-frontière américain lundi.

en sol mexicain, lundi, alors que l'agent frontalier était sur le territoire américain, de l'autre côté du fleuve Rio Grande, qui ressemble à un vaste caniveau boueux à cet endroit.

Selon des témoins, des garçons ont lancé des pierres en direction des agents, qui procédaient à l'arrestation d'immigrants

illégaux du côté américain. Un des agents a ouvert le feu en direction des jeunes, atteignant M. Hernández à la tête.

Réactions du Mexique

Le gouvernement mexicain a réagi en critiquant le travail des agents frontaliers américains. « L'usage d'armes à feu

pour repousser des attaques à coups de pierres représente un usage disproportionné de la force », a-t-il fait savoir dans un communiqué.

Le président du Syndicat des agents frontaliers, TJ Bonner, a pris la défense de l'agent, dont l'identité n'a pas été révélée. « Les pierres qu'on

lui lançait étaient des objets lourds capables de causer des blessures importantes et même la mort », a-t-il dit.

Les agents fédéraux ont l'autorisation d'utiliser une « force mortelle » lorsqu'ils sont eux-mêmes attaqués par une force pouvant causer la mort. Selon leurs directives, les pierres sont considérées comme des objets pouvant causer la mort.

Le 31 mai, un autre Mexicain, Anastasio Hernández, 32 ans, est mort après avoir reçu la décharge d'un pistolet électrique de type Taser administrée par un garde-frontière. M. Hernández tentait de traverser la frontière illégalement entre Tijuana et San Diego.

Le président mexicain, Felipe Calderón, a dénoncé les deux incidents et a appelé Washington à mener une « enquête solide et à punir les responsables » du drame.

Le président mexicain durcit le ton à l'égard des États-Unis ces jours-ci. Dans une entrevue à paraître dans un magazine allemand, il affirme notamment que les Américains « ont besoin de contrôler leurs armes ».

« Nous avons saisi 75 000 fusils et armes d'assaut au Mexique au cours des 3 dernières années. Nos recherches ont montré que plus de 80 % de ces armes provenaient des États-Unis. »

VIOLENCE À LA FRONTIÈRE

Plus de 1112 personnes ont été tuées depuis le début de l'année à Ciudad Juárez, plaçant la ville en tête des endroits les plus violents de la planète. Source : New Mexico State University

MARÉE NOIRE

Les États-Unis adressent un ultimatum à BP

D'APRÈS L'AFP

LA NOUVELLE-ORLÉANS — Les autorités américaines ont donné trois jours à BP pour faire toute la lumière sur ses projets de colmatage de la fuite de pétrole qui souille depuis sept semaines le golfe du Mexique et lui ont demandé, en attendant, de récupérer le double de pétrole.

« BP doit faire état de ses plans concernant ses initiatives parallèles, continues et alternatives de récupération du pétrole, et notamment mettre en place un échéancier dans les 72 heures après la réception de ce courrier », a écrit le contre-amiral des garde-côtes, James Watson, dans une lettre adressée mardi au directeur de l'exploitation de BP, Doug Suttles.

Dans un autre courrier adressé au patron de BP, Tony Hayward, le commandant des garde-côtes, l'amiral Thad Allen, demande « plus de détails et de transparence » pour « nous assurer que vous respectiez votre engagement de nettoyer les côtes du Golfe ».

L'amiral Allen demande notamment des précisions sur les demandes d'indemnisation reçues jusqu'à présent par le géant pétrolier.

Il a aussi dit hier espérer pouvoir doubler les volumes de pétrole récupérés sur la fuite du puits de BP.

Un appareil supplémentaire qui sera fixé en fin de semaine prochaine sur l'entonnoir actuellement en place devrait permettre de récupérer jusqu'à 28 000 barils de pétrole

par jour, soit 4,45 millions de litres, a-t-il dit.

Interrogé sur la quantité de brut s'échappant toujours du puits, M. Suttles a indiqué : « Il y a du brut que nous ne récupérons pas (...). Mais nous récupérons 15 000 barils par jour. Et ce sont 15 000 barils par jour qui ne se déversent pas dans la mer. »

L'entonnoir mis en place à la fin de la semaine dernière est relié à un pétrolier qui mouille en surface et récupère le brut. Mais faute d'étanchéité de l'entonnoir, une quantité indéterminée de pétrole continue à s'échapper dans la mer.

Le haut responsable des garde-côtes a espéré que BP parviendra à dépasser le seuil des 28 000 barils de la semaine suivante, afin de ramener « pratiquement à zéro » la déperdition.

Visite d'Obama

Le président Barack Obama a quant à lui prévu de se rendre lundi et mardi sur les rives du Golfe, ce qui constituera sa quatrième visite sur place depuis l'explosion de la plateforme Deepwater Horizon le 22 avril, à 80 km des côtes.

Le secrétaire aux Affaires intérieures, Ken Salazar, a assuré que les forages dans le Golfe allaient se poursuivre, mais de « façon plus sûre ».

À cet égard, la sous-commission de l'Énergie et de l'Environnement de la Chambre des représentants américaine a indiqué hier avoir invité les patrons de grandes sociétés pétrolières mondiales à venir témoigner au Congrès le 15 juin au sujet de la marée noire.

NUAGES SOUS-MARINS

Les autorités américaines ont confirmé l'existence de nuages de pétrole sous-marins provoqués par la marée noire du golfe du Mexique, faisant craindre aux chercheurs un empoisonnement durable de l'écosystème. L'Agence américaine des océans et de l'atmosphère a confirmé ce que des équipes de chercheurs disaient depuis plusieurs semaines : on note « la présence de faibles concentrations de pétrole sous la mer entre la surface et environ 1000 mètres de profondeur », comme l'a déclaré la directrice de cet organisme, Jane Lubchenco. « Nous n'avons trouvé aucune concentration significative de pétrole sous la surface » de l'eau, a répliqué hier le directeur de l'exploitation du groupe britannique BP, Doug Suttles. — AFP

PROMOTION



POUR HOMME SEULEMENT
ÉTÉ 2010



FRANÇOIS
DUMONTIER

CELUI PAR QUI
LE GRAND PRIX ARRIVE

Consultez notre version en ligne au
kiosque.cyberpresse.ca

FORUM

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Éric Trottier > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAUX

PPP à tout prix



ARIANE KROL

akrol@lapresse.ca

Qui veut noyer son chien l'accuse de la rage. C'est le sort qu'a connu la construction traditionnelle dans le projet de Centre de recherche du CHUM. Plombé par des calculs erronés, ce mode de réalisation a été coulé à pic au profit de la formule PPP. Pourtant, c'est ce qui aurait coûté le moins cher, nous apprend le vérificateur général du Québec, Renaud Lachance. Qu'attend-on pour rajuster le tir?

Le vérificateur parle d'une « erreur de conception importante » dans la comparaison entre les modes PPP et traditionnel. Une erreur gros-

Qu'attend-on pour rajuster le tir dans le projet de Centre de recherche du CHUM?

sière. Infrastructure Québec, qui remplace l'Agence des PPP, a supposé qu'un centre de recherche construit en mode conventionnel serait mal entretenu. Au vu de nos infrastructures publiques, c'est plausible. Ce qui l'est moins, c'est l'ampleur présumée de cette négligence. Un an après son inauguration, le Centre serait dégradé de 20%. Après 30 ans, son indice de vétusté atteindrait 66%. Pourquoi pas un squat, tant qu'à y être?

Ça n'a aucun sens. Dans les pires cas, l'État a laissé les bâtiments se dégrader de 15 à 20% en 30 ans, souligne le vérificateur. Même avec un tel degré de laisser-aller, le mode conventionnel nous aurait fait

économiser au moins 10,4 millions de dollars, dit-il.

Infrastructure Québec jure que l'erreur n'est pas intentionnelle. N'empêche, elle est tellement énorme qu'elle renforce l'impression que ce gouvernement a voulu privilégier le mode PPP à tout prix. « Si en cours de route il advenait que les avantages n'étaient plus au rendez-vous, le gouvernement prendra ses responsabilités », a répondu hier la présidente du Conseil du Trésor, Monique Gagnon-Tremblay.

Que lui faut-il de plus? Une calculatrice? Elle pourrait s'en servir pour réévaluer les dossiers du Centre de recherche du CHUM et de l'hôpital universitaire de McGill (CUSM), qui ont subi des changements majeurs depuis un an. Et pas nécessairement à l'avantage du mode PPP.

Qu'on pense au financement, dont Québec assumera une plus grande partie en acquittant presque la moitié des coûts à la date de réception provisoire, plutôt que d'étaler tous les paiements sur 30 ans. Et à toutes les modifications apportées dans les nouvelles propositions déposées en début d'année.

Plus de 400 dérogations ont été accordées aux consortiums pour leur permettre de réduire les coûts. Le vérificateur cite au moins deux exemples qui feront augmenter les frais d'exploitation du Centre de recherche à long terme. L'exigence d'efficacité énergétique a été abaissée, ce qui fera gonfler la facture d'électricité. Et le partenaire privé remplacera les équipements fixes durant les 15 premières années seulement, les laissant à la charge du Centre durant les 15 suivantes.

« À notre avis, les analyses de la valeur auraient dû être reprises (...) afin de justifier le maintien du PPP pour les deux projets », souligne Renaud Lachance dans son rapport. On attend les chiffres. Et les décisions qu'ils imposeront.

1 000 000 000 \$!



FRANÇOIS CARDINAL

francois.cardinal@lapresse.ca

Un milliard de dollars pour la seule sécurité des sommets du G8 et du G20.

Un milliard. De dollars.

Pour la sécurité de deux sommets qui ne dureront que trois jours.

Avons-nous perdu tout sens des proportions? Ou simplement la tête?

Il y a en effet quelque chose d'indécrottable à dépenser collectivement une telle somme. Surtout lorsque l'on y ajoute l'ensemble des coûts des deux événements, qui vont de l'organisation (100 millions) au marketing (un

Pourquoi ne pas tenir les sommets du G8 et du G20 dans un lieu unique, chaque année?

pavillon, comprenant un lac artificiel: 2 millions), en passant par la revitalisation d'Huntsville (50 millions) et la sécurité alimentaire des dignitaires (1 million)...

De quoi décourager la plupart des membres du G8 et du G20 de tenir en leur sol toute conférence subséquente.

Certes, les coûts sont fort différents d'un pays hôte à l'autre. Mais cela a certainement beaucoup à voir avec la comptabilité, avec ce que les autorités incluent, ou non, dans la facture totale.

Une chose est sûre, cependant: les besoins sont toujours plus importants, surtout en termes de sécurité. Les menaces sont plus importantes, les risques plus grands et la logistique, plus complexe.

Or l'escalade des coûts ne peut tout simplement pas se poursuivre ainsi à l'infini.

Doit-on donc demander à tout ce beau monde de rester à la maison et d'échanger par l'entremise de Skype? Non, car ces rencontres, n'en déplaise aux gérants d'estrade, sont primordiales. Les dirigeants et leurs équipes doivent se rencontrer, échanger de manière informelle, discuter de sujets qui ne sont pas à l'ordre du jour. On serait surpris du nombre de dossiers qui progressent à la suite d'une accolade entre chefs d'État.

La solution réside ailleurs: tenir l'ensemble des sommets du G8 et du G20 dans un lieu unique, année après année. Comme c'est le cas pour le Forum économique mondial, à Davos. Ou l'Assemblée annuelle des Nations unies, à New York.

Cela serait encore plus justifié dans le cas des rencontres des 8 et 20 acteurs majeurs de l'économie mondiale. Au sommet annuel de chefs d'État, fait peu connu, il faut en effet ajouter une kyrielle d'autres réunions de travail, entre ministres, entre gouverneurs des banques centrales, entre « sherpas », etc.

Seulement en 2009, 11 rencontres ont ainsi été organisées, à Saint Andrews, Pittsburgh, Londres, Bruxelles, Lecce, Washington et Berlin.

Pourquoi ne pas tenir toutes ces réunions en un lieu unique, en en attribuant à tour de rôle la présidence? Cela aurait l'avantage de réduire substantiellement les coûts de sécurité, de permettre un partage de la facture, de choisir stratégiquement le site, de construire des infrastructures permanentes... pour une somme avoisinant probablement celle de la sécurité des deux sommets qui se tiendraient dans quelques jours!

Évidemment qu'une telle chose ne se ferait pas aisément (pensons seulement au choix du lieu), mais l'idée mérite néanmoins d'être approfondie, avant que l'on se retrouve à court de pays hôte volontaire.

BIENVENUE À MONTRÉAL



DROITS RÉSERVÉS / serge.chapleau@lapresse.ca

CYBERPRESSE.CA/PLACE-PUBLIQUE

EXCLUSIF

Sports extrêmes: à quand un équipement digne de Montréal?



LE BLOGUE DE L'ÉDITO

Me no speak english

par André Pratte

Le PQ songeant à imposer la loi 101 au collégial, on s'attendrait à ce que ça soit parce qu'il y a une part croissante des allophones qui passent du français à l'anglais. Or, c'est le contraire qui se produit!

OPINION

La peur du propriétaire

En s'opposant au centre de soins pour Inuits, Villeray renie sa tradition de partage

EMMANUELLE BRAULT



L'auteure est étudiante. Elle habite le quartier Villeray.

Je suis née en 1991 dans le quartier Villeray et j'y ai vécu toute ma courte vie. J'imagine difficilement ma vie hors des frontières de ce quartier qui a vu grandir mes parents, mon frère, ma nièce, mes tantes, mes oncles et mes cousins. Si je veux continuer de vivre dans ce quartier, c'est que j'y ai construit mon identité. L'esprit communautaire est d'ailleurs un trait important de mon identité.

Dans les rues de Villeray, j'ai joué avec des enfants de toutes les couleurs et de tous les horizons. Ma mère donnait mes jouets inutilisés et mes vêtements trop courts aux voisins, mes tantes gardaient les amis dont les parents travaillaient lors des journées pédagogiques. Mais ces gestes ne tenaient ni du bénévolat, ni de la charité. Nous participions à la vie de notre quartier, nous prenions part à une communauté.

Depuis cette époque récente, le portrait de mon quartier a un peu changé. Villeray, comme tous les voisinages jouissant de belles façades et d'escaliers en colimaçon, vit les affres de l'embourgeoisement. Le prix des maisons augmente au même rythme que diminue le partage. Les loyers sont moins accessibles aux étudiants et aux familles nouvellement arrivées au pays.

Les dernières semaines ont déçu mon sentiment identitaire. Alors que l'Agence de la santé et des services sociaux décide de convertir l'hôpital chinois désaffecté de la rue Saint-Denis en centre de soins pour Inuits, les grandes

personnes se mettent à jouer un jeu d'enfant: avoir peur.

Quand j'étais petite, on jouait à avoir peur: avoir peur de la vieille voisine, du gros chien ou de l'hôpital chinois qui ne ressemble à rien d'autre dans le quartier. On encourageait la peur des amis en criant et en racontant des histoires. C'est exactement à ce jeu que se prête un notaire de Villeray, la mairesse d'arrondissement et un groupe de citoyens. Ils s'appuient sur leur méconnaissance du dossier et de la culture inuit pour s'effrayer de la venue de quelques malades en quête de soins de pointe.

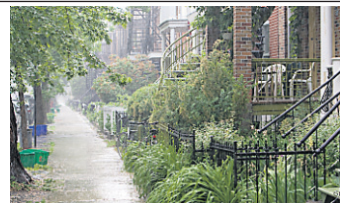
En effet, la mairesse fait rimer, sans inhibitions, autochtones et « incivilité », alors que selon le notaire, à la tête du groupe, il est risqué que ces membres d'un peuple fondateur fréquentent les mêmes rues que les enfants du quartier. Il m'apparaît impossible d'argumenter sur ces propos puisque c'est un racisme simpliste qui les sous-tend. D'ailleurs, je ne crois pas avoir à expliquer en quoi un tract indi-

Mis à part ces préjugés, ce qui me déçoit, en tant que jeune citoyenne, c'est cette solidarité nouvelle s'appuyant sur la peur plutôt que sur le partage et la tolérance.

J'ai peine à croire que ce nouveau visage de mon quartier n'a rien à voir avec l'opération d'embourgeoisement qu'il a subie. Ces gens s'inquiètent de voir des étrangers arpenter leurs rues, mais ils se préoccupent aussi de la valeur de leur habitation. Ce groupe aurait sans doute préféré que l'hôpital soit converti en condominiums de luxe. Leur maison aurait pris de la valeur et quelques épiceries fines auraient remplacé de vieux dépanneurs.

Comme souvent, les intérêts économiques soutiennent les préjugés. La vie communautaire s'étiolle et certains y voient une occasion de profit. Villeray est devenu, aux yeux de ce groupe d'habitants, un lotissement de pièces immobilières plutôt qu'un quartier vivant et animé. Cette peur

Cette peur de voir diminuer la valeur des maisons est une crainte de propriétaire, et non de citoyen.



quant « Le danger est imminent. Votre quiétude, vos familles et vos enfants sont en péril » s'avère absurde, ni qu'il est ridicule de rejeter un peuple qu'on a exproprié de sa propre terre.

Ces Inuits en quête de soins ont leur place dans les rues de mon quartier, voilà ce que je trouve à répondre. Heureusement, plusieurs habitants du quartier et certains conseillers d'arrondissement se soulèvent contre ces manifestations racistes.

de voir diminuer la valeur des maisons ou qu'une brèche se trace dans cette nouvelle société aisée et uniforme est une crainte de propriétaire, et non de citoyen.

Je souhaite que ces propriétaires et la mairesse redevennent des citoyens et que ceux qui sont restés citoyens se mobilisent afin que l'on s'inquiète des conditions de vie de nos concitoyens du Nord avant du prix des maisons.

À BIEN Y PENSER

Je commence à trouver le PQ pas mal dépassé. La fragilité de la langue française au Québec n'a rien à voir avec le cégep. Gens du PQ, nous sommes en 2010, pas en 1970. Entre les deux, il y a eu la mondialisation. Il faut améliorer la connaissance de l'anglais de tous les Québécois, sinon ils n'auront pas accès aux emplois les mieux rémunérés.

— Jacques Soulière, ex-péquist

FORUM

Encore la coalition!



LYSIANE GAGNON
lgagnon@lapresse.ca

L'idée d'une coalition entre les libéraux et le NPD a recommencé à flotter dans l'air, à la faveur de ce qui vient de se passer en Grande-Bretagne et des mauvais résultats du PLC dans les sondages.

Bob Rae, le numéro deux du Parti libéral, a évoqué avec nostalgie les beaux jours où, alors chef du NPD ontarien, il avait formé une coalition avec les libéraux de David Peterson. Jean Chrétien, un proche de M. Rae, a déclaré à la CBC: «Si c'est faisable, faisons-le!» Michael Ignatieff, qui ne sait plus sur quel pied danser, a réagi en disant qu'une telle coalition serait «parfaitement légitime»...

En s'alliant à un parti qui se réclame toujours du socialisme, le PLC se classerait carrément à gauche, alors que l'électorat canadien vote toujours autour du centre.

Tout ce joli monde a les yeux fixés sur la Grande-Bretagne, où règne maintenant un gouvernement de coalition entre les conservateurs et les libéraux-démocrates. Mais comme le leur a fort opportunément rappelé Stephen Harper, la coalition britannique s'est faite entre le parti qui avait recueilli le plus grand nombre de sièges et un tiers parti. Une coalition entre le PLC et le NPD sous un gouvernement conservateur minoritaire serait «une coalition de perdants». Or, les coalitions se scellent normalement entre un gagnant et un perdant, les deux y trouvant leur compte: le premier, l'assurance de gouverner dans le calme et la stabilité, et le second, la possibilité de faire avancer ses idées en participant au gouvernement.

La seule coalition envisageable entre nos deux partis d'opposition canadiens serait dans l'éventualité où les libéraux formeraient un gouvernement minoritaire. On en est bien loin!

Il n'y a qu'à voir les sondages. Les tories plafonnent dans la zone minoritaire, mais les libéraux traînent misérablement très loin derrière, dans la zone noire où les avait emmenés Stéphane Dion, qu'on avait pourtant cru être le pire chef de toute l'histoire du glorieux parti des Laurier et des Trudeau.

Pour des raisons assez mystérieuses, M. Ignatieff semble incapable d'imposer son leadership sur le parti et d'apparaître aux yeux des électeurs comme un futur premier ministre. Mais la solution d'une coalition pré-électorale avec le NPD serait la pire des solutions... et en même temps celle dont Stephen Harper serait le premier à se réjouir secrètement, car elle lui assurerait probablement une victoire sans équivoque, peut-être même la majorité absolue.

Oublions la fusion, dont personne ne veut. Mais à trop se coller sur le NPD, les libéraux perdraient ce qui fut leur force historique en même temps que leur unique chance de regagner un jour le pouvoir: l'occupation du centre-gauche.

En s'alliant à un parti qui se réclame encore du socialisme, le PLC se classerait carrément à gauche, alors que l'électorat canadien vote toujours autour du centre. Rejoindre le centre, ce fut d'ailleurs toujours la tendance naturelle de M. Ignatieff, qui, du moins à ce chapitre, a manifestement de meilleurs instincts que l'ancien néo-démocrate Bob Rae. Laisser le parti de M. Harper occuper tout le centre à partir du centre-droit où il loge? Mais ce serait lui faire un cadeau inimaginable!

Et comment le PLC et le NPD se répartiraient-ils les circonscriptions? Le PLC renoncerait-il à tout ce qui se trouve à l'ouest du Manitoba sous prétexte que le NPD est mieux implanté dans l'Ouest? Ce serait, de la part des libéraux, une folie que de renoncer à la dimension nationale de leur parti. Encore ici, M. Ignatieff avait un bon instinct quand il a tenté de se rapprocher de l'Alberta et de la Saskatchewan: même si le défi est quasiment insurmontable, c'était rester fidèle à la vocation première du Parti libéral que d'essayer de se réimplanter en territoire hostile.

Manque de compassion

Devrais-je maintenant demander à mes ados d'acheter de la marijuana dans la rue pour soulager mes douleurs?

MARIE-JOSÉE GALLANT



L'auteure est une Montréalaise atteinte de sclérose en plaques depuis quatre ans.

Quand on souffre de douleurs chroniques liées à la sclérose en plaques, c'est très long de trouver la combinaison de médicaments avant d'en arriver à un certain confort. Et souvent, la médication proposée n'est efficace qu'un certain temps, il faut changer régulièrement, ajuster les doses... c'est un sacré foutoir!

Pourtant, Santé Canada le sait depuis longtemps, la marijuana calme ces douleurs sans entraîner les effets secondaires atroces des médicaments qu'on achète chez notre pharmacien, prescrits par notre médecin.

Depuis que j'ai découvert que la marijuana pouvait me soulager, sans créer de dépendance, sans avoir à augmenter la dose, mes nuits sont désormais beaucoup plus sereines, et reposantes. La qualité de mon sommeil a un impact direct sur mon état général du lendemain.

Pas de mari avant de dormir, ça veut carrément dire une nuit de douleurs aux jambes! Des spasmes, des crampes! Ça fait atrocement mal. Quand mon corps se met au repos, mon système nerveux l'envoie promener en activant à outrance les muscles de mes jambes, parfois même de mon dos.

Je suis mère de trois enfants, dont deux ados. Mes ados comprennent bien la raison de ma consommation. Aussi petite soit-elle, elle n'en est pas moins régulière et essentielle



La fermeture du Club Compassion obligera Marie-Josée Gallant à s'approvisionner dans la rue pour se procurer de la marijuana.

PHOTO PATRICK SANFAÇON, ARCHIVES LA PRESSE

qui, on n'a jamais la même qualité, ça devient difficile de doser notre consommation.

Avec le Club Compassion (j'allais sur Saint-Laurent), il y avait un suivi régulier et sérieux. Je leur ai expliqué mes symptômes, et les narcotiques prescrits pour calmer mes douleurs. On m'a proposé un type de mari qui me soulage sans les problèmes gastriques et de dépendance que les narcotiques pharmaceutiques pouvaient créer. Un service efficace et personnalisé.

Ça fait deux ans que je consomme pour calmer mes douleurs. Jamais je

la mari, je vais demander à un ami... il sait où en avoir.» Bien entendu, je refuse que ma fille me procure de la mari! Mais étant à mobilité réduite, je me vois bien mal aller au métro Berri ou Mont-Royal en demandant aux passants qui aurait de la mari. Je ne sais pas comment acheter ça dans la rue!

Oui, Santé Canada offre un permis pour les gens qui ont la sclérose en plaques. Pourtant, le Club Compassion a fait toutes les vérifications nécessaires, pour être certain que j'avais bel et bien la SP. Mon neurologue sait que je consomme de la mari, il n'endosse juste pas la prescription, parce que socialement, c'est encore un gros tabou! Même si on sait que ça soulage! Son discours est celui-ci: «J'ai beaucoup de patients qui consomment et qui n'en retirent que des bénéfices... je ne vais pas à l'encontre de cette pratique. Mais je refuse de signer pour l'autoriser. Je préfère rester neutre face au phénomène.»

Alors, va-t-il vraiment falloir qu'on se retourne vers nos ados pour soulager nos douleurs? On préfère encourager les organisations criminelles! Pourvu que les chastes yeux de cette société ne soient pas dérangés... Réveillez-vous, quelqu'un!

La marijuana calme les douleurs chroniques liées à la sclérose en plaques, sans entraîner les effets secondaires atroces des médicaments.

à ma qualité de vie. J'ai toujours détesté acheter de la mari. En plus, ça me stresse d'aller acheter dans la rue... je suis quand même mère de famille! Alors, quand j'ai découvert le Club Compassion, ça a été pour moi une véritable bénédiction! Enfin, plus à chercher auprès de mes connaissances, ou dans la rue! Quand on achète de n'importe

n'ai augmenté ma consommation, mis à part une poussée aiguë. Une fois par mois, j'allais chercher ma petite dose de mari, et retournais chez moi sans déranger personne. Maintenant, vous savez ce que ma fille de 15 ans m'a dit à la suite de la fermeture du Club Compassion?

«Maman, je sais que c'est difficile pour toi de chercher à te procurer de

RÉPLIQUE

Le maire Tremblay a encouragé une enquête de la SQ

PIERRE REID

L'auteur est contrôleur de la Ville de Montréal. Il réplique à la chronique de Michèle Ouimet intitulée «Vous devriez vous excuser, M. Tremblay», qui a été publiée le 4 juin.

La chronique dans laquelle vous mettez en doute la crédibilité du maire de Montréal mérite quelques correctifs.

Jusqu'à la semaine dernière, j'étais directeur principal du service du capital humain et responsable de la division des enquêtes internes à la Ville de Montréal. À travers mes diverses fonctions, j'ai notamment dirigé l'enquête sur la direction des services informatiques de la ville (DSI). En mai 2008, j'ai été informé de possibles irrégularités dans la

gestion des contrats informatiques et en juillet de la même année, il nous est apparu qu'il y avait également des problèmes dans l'appel d'offres des télécommunications (TELUS).

Après des vérifications préliminaires, nous avons été à même de constater qu'il y avait effectivement problème. J'en ai informé le maire. Et c'est à sa demande expresse que les dossiers ont été portés à l'attention de la Sureté du Québec. Celui de la DSI et celui de TELUS. En 2008.

Nous avions, à l'époque, exposé tout ce dossier au vérificateur général de la Ville, Michel Doyon, et lui avions transmis la documentation pertinente.

En novembre 2009, le nouveau vérificateur général de la Ville,

Jacques Bergeron, a présenté à la directrice générale par intérim, Rachel Laperrière, son projet de rapport sur les télécommunications (TELUS). Je participais à cette réunion de même que d'autres personnes. Déjà à cette occasion nous lui avons rappelé que la SQ avait été saisie de ce dossier.

Voici les faits, madame, tels qu'ils sont arrivés.

En mettant en doute la crédibilité du maire sur ce sujet, en l'accusant de mentir, vous mettez aussi en doute la crédibilité de fonctionnaires honnêtes et dévoués qui ont fait correctement leur travail. Ces événements ont eu lieu. Des gestes ont été posés. Des documents ont été transmis à la police sur la DSI et TELUS à l'été 2008. Des enquêtes sont toujours en cours. Non seulement le maire de Montréal, Gérard Tremblay, a été mis au courant de nos démarches tout au long du processus, mais je le répète, il nous a encouragés à pousser les choses plus loin en les confiant à la SQ.

Deux dossiers différents

À la suite d'une plainte de la Ville en 2008 auprès de la Sureté du Québec, un fonctionnaire a été arrêté et inculpé pour fraude dans la gestion des contrats informatiques. Dans l'affaire TELUS, soulevée récemment par le vérificateur, il n'y a eu aucune arrestation ni accusation, contrairement à ce qu'a déclaré le maire.

Les événements de 2008 et TELUS sont deux dossiers complètement différents, même s'ils impliquent le même service, soit la division du service informatique.

Dans ma chronique de la semaine dernière, j'écrivais que le maire avait confondu les deux dossiers. Ce qui est effectivement le cas. Dans le dossier TELUS, l'enquête est toujours en cours. En laissant croire que tout était réglé, le maire a, consciemment ou non, laissé croire qu'il n'y avait pas de nouveau scandale à la Ville.

Michèle Ouimet

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070
commentaires@lapresse.ca

ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453
cyberpresse.ca/abonnement

PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363
petitesannonces@lapresse.ca

MUOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? forum@lapresse.ca

DÉCÈS (514) 285-6816
deces@lapresse.ca

CARRIÈRES (514) 285-7320
carrieres@lapresse.ca

PUBLICITÉ (514) 285-6931



Ce printemps, GARDEZ VOTRE ARGENT.



FORD RANGER SPORT 2010 À CABINE DOUBLE

6 000 \$
en rajustements
de prix inclus

13 699 \$⁺

0 \$ + 0 \$
POUR LE 1^{ER} VERSEMENT[†] POUR LE 1^{ER} ENTRETIEN^{*}

Admissible au financement seulement



FORD ESCAPE XLT 2010 AVEC MOTEUR 4 CYL.

4 000 \$
en rajustements
de prix inclus.

20 499 \$⁺

0 \$
POUR LE 1^{ER} VERSEMENT[†]

Admissible au financement seulement



F-150 XLT 4x4 2010 À CABINE DOUBLE

7 000 \$
en rajustements
de prix inclus

28 999 \$⁺

0 \$ + 0 \$
POUR LE 1^{ER} VERSEMENT[†] POUR LE 1^{ER} ENTRETIEN^{*}

Admissible au financement seulement



Seule Ford vous permet de recycler votre véhicule datant de **2003 ou avant** et d'obtenir jusqu'à **3 300 \$** en primes applicables à l'acquisition d'un nouveau véhicule Ford.

Cette offre comprend les primes supplémentaires allant jusqu'à 300 \$ accordées dans le cadre du programme Adieu bazou pour les véhicules datant de 1995 ou avant. Les primes versées par Ford s'échelonnent de 1 000 \$ à 3 000 \$. Tous les détails à ford.ca.

En partenariat avec

COSTCO WHOLESALE LES MEMBRES COSTCO REÇOIVENT **1 000 \$ DE RABAIS ADDITIONNEL[®]** SUR LA PLUPART DES MODÈLES FORD 2010 NEUFS. CONSULTEZ FORDCOSTCO.CA OU RENDEZ-VOUS CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE POUR TOUTS LES DÉTAILS.

FORD EST «FOU DES FRANÇOS!»
PASSEZ CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE FORD ET PROCUREZ-VOUS VOTRE BRACELET FOU DES FRANÇOS! EN ÉCHANGE D'UN DON DE 5 \$.



LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL

SIRIUS RADIO SATELLITE
Disponible dans la plupart des véhicules Ford avec abonnement de 6 mois prépayé

Ce printemps, rendez-vous chez votre concessionnaire Ford et gardez votre argent.

quebecford.ca



Montez à bord.

LES ACHETEURS AVISÉS USONT LES PETITS CARACTÈRES. Offres en vigueur du 10 au 30 juin 2010 chez les concessionnaires Ford Canada participants. Les offres peuvent changer sans préavis et s'appliquent aux modèles en stock seulement. Les offres s'adressent à des particuliers uniquement et pourraient n'être valables que sur approbation du crédit par Credit Ford. Certaines conditions s'appliquent. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. * Achat ou comptant un Ford Ranger Sport 2010 à cabine double/Escape XLT 2010 à transmission manuelle avec moteur 4 cyl. / F-150 XLT 4x4 2010 à cabine double au prix de 29 999 \$ (28 999 \$) + 1 000 \$ de rabais. Les concessionnaires peuvent vendre à moindre prix. L'offre de 0 \$ pour le premier versement s'applique à la première mensualité pour les clients admissibles au financement qui effectuent des paiements mensuels, ou à la somme des premiers et seconds versements pour les clients admissibles au financement qui effectuent des paiements bimensuels (chaque deuxième au désigné «premier versement»). Le premier versement est exigible de la part du client au moment de l'achat ou à la location de tous les véhicules Ford 2010 neufs admissibles avant le 30 juin 2010. Les clients reçoivent un chèque au montant de leur premier versement de la part de leur concessionnaire. Le premier versement sera payé jusqu'à concurrence de 500 \$ (1 000 \$) par véhicule admissible 2010 parmi les modèles suivants: (Escape, Ranger), Expedition, F-150 (à l'exception des cabines cabines et du Raptor). Cette offre s'adresse uniquement aux clients qui obtiennent un financement pour l'achat ou la location de leur véhicule auprès de Credit Ford. Cette offre ne s'applique pas aux clients réglant leur achat au comptant. Les clients bénéficiant des programmes A, X et Z sont admissibles à l'offre de premier versement à 0 \$. Consultez votre concessionnaire pour tous les détails. Cette offre ne peut être jumelée au programme de primes offertes aux parcs commerciaux, à l'assistance-compétitivité des prix, à la réduction de prix aux gouvernements ou à la location quotidienne. Les programmes de protection des encouragements sont valables uniquement à l'achat de véhicules admissibles. * Payez 0 \$ pour votre premier versement à l'achat ou à la location d'un Ford Ranger ou d'un F-150 (à l'exception du Raptor) 2010 neuf. Le client peut choisir entre (1) un premier entretien gratuit tel qu'il est décrit dans le manuel du propriétaire (inclut généralement une vidange d'huile, la rotation des pneus et une inspection multipoint) qu'il doit faire effectuer chez le concessionnaire ou (2) un crédit applicable à l'achat de n'importe quel programme protection-entretiens Ford au moment de la livraison, d'une valeur de 55 \$ (60 \$ pour le Ranger-F150 (excl. le Raptor). Cette offre n'a aucune valeur au comptant. * Obtenez 4 000 \$ (16 000 \$) / (17 000 \$) en rajustements de prix lorsque vous achetez comptant ou par financement ou louez un véhicule Ford (Escape avec moteur 4 cyl. et boîte manuelle) / (Ranger Sport 2010 à cabine double) / (F-150 à cabine double et cabine 5 places) 2010 neuf. ** Le programme sera en vigueur du 1^{er} au 30 juin 2010 (la «période du programme»). Pour avoir droit à la remise accordée en vertu du programme «Recyclez votre véhicule» de Ford (ou la [«le(s) remises(s)»]), le client doit d'abord se qualifier pour le programme «Adieu bazou», une initiative du Gouvernement du Canada, soit pour le programme «autos-o-ciel» de Summerhill Impact. Pour se qualifier pour le programme «Adieu bazou», le client doit amener un véhicule de l'année modèle 1995 ou plus ancien qui est en état de fonctionner (capable de démarrer et de rouler) et être immatriculé et assuré au cours des 6 derniers mois. Si le client se qualifie pour le programme «Adieu bazou», soit pour le programme «autos-o-ciel» de Summerhill Impact, Ford du Canada (limitée «Ford») lui accorde une remise d'un montant de 1 000 \$ (Ford, Focus, Mustang, Transit Connect ou Ranger), de 2 000 \$ (Focus, Escape, Edge, Flex, Explorer ou Sport Trac) ou de 3 000 \$ (F-150, F-250, F-350, Série E, Expedition, Lincoln MKZ, MKS, MKX, MKT ou Navigator) (chacun étant un «véhicule admissible») supplémentaire s'il achète ou loue un véhicule (à partir du 1^{er} juin inclusivement) Ford ou Lincoln 2010 ou 2011 neuf admissible. Pour avoir droit à la (aux) remises(s), le client doit remettre à Ford, dans les 30 jours suivant la livraison du véhicule Ford/Lincoln neuf. (1) Le formulaire de réclamation «Recyclez votre véhicule» de Ford et (2) le formulaire signé autorisant le transfert de propriété du véhicule du client au programme «Adieu bazou» ou «autos-o-ciel» ou le reçu confirmant le dépôt du véhicule dans un centre de recyclage autorisé. La remise sera payée directement au client sous forme de chèque. Les remises sont réservées aux résidents du Canada et payables en dollars canadiens. Pour avoir droit à une remise, le client doit acheter, louer ou commander à l'usine un véhicule admissible durant la période du programme. Les remises peuvent être combinées avec la plupart des offres aux consommateurs faites par Ford au moment de la commande à l'usine ou de la livraison, mais non dans les deux cas. Les remises sont admissibles à la protection des encouragements. Les remises ne peuvent être combinées avec les primes offertes dans le cadre du programme «Recyclez votre véhicule» de Ford précédant, en vigueur du 3 septembre 2009 au 1^{er} mars 2010. Les remises ne s'appliquent pas aux véhicules bénéficiant de l'assistance-compétitivité des prix, de la réduction de prix aux gouvernements, des primes à la location quotidienne et du programme de primes aux parcs commerciaux. Le programme «Adieu bazou», une initiative du Gouvernement du Canada, et le programme «autos-o-ciel» de Summerhill Impact ne sont pas offerts aux résidents des Territoires du Nord-Ouest, du Yukon et du Nunavut et, par conséquent, les remises offertes dans le cadre du programme «Recyclez votre véhicule» de Ford s'adressent pas aux résidents de ces mêmes territoires. D'autres primes provinciales peuvent être offertes conjointement avec celle du programme «Adieu bazou» et celle du programme «autos-o-ciel» de Summerhill Impact. Pour plus de renseignements, consultez www.adieubazou.ca ou www.autos-o-ciel.ca. Offre d'une durée limitée. Consultez votre concessionnaire pour tous les détails ou appelez le Centre des relations avec le client de Ford au 1 800 555-3675. © 2010 Ford du Canada (limitée). Tous droits réservés. Cette offre est en vigueur du 1^{er} au 30 juin 2010 (la «période de l'offre») et s'adresse aux résidents canadiens membres en règle actifs de Costco, en date du 30 avril 2010. Profitez de cette offre aux membres Costco de 1 000 \$ de réduction à l'achat ou à la location d'un véhicule Ford neuf 2010 ou 2011 parmi les suivants: Focus (incl. la version hybride), Focus, Mustang (incl. la Shelby GT500), Edge, Escape (incl. la version hybride), Explorer, Explorer Sport Trac, Expedition, Flex, Ranger, F-150 (incl. le Raptor), Super Duty (incl. les cabines cabines, Série E, Transit Connect et les Lincoln MKZ, MKS, MKX, MKT ou Navigator). Cette offre est admissible au programme de protection des encouragements. Le véhicule neuf doit être livré-chose achetée/ commandée à l'usine par votre concessionnaire Ford Canada participant durant la période de l'offre. Cette offre n'est valable que chez les concessionnaires participants et est assujettie à la disponibilité des véhicules, et peut être annulée ou modifiée en tout temps sans préavis. Une seule offre est applicable à l'achat ou à la location d'un véhicule admissible par membre admissible de Costco. Deux véhicules par numéro de membre de Costco seulement seront admissibles à l'offre de 1 000 \$ faite aux membres de Costco. Cette offre est transférable aux membres de la famille immédiate vivant dans le même foyer qu'un membre admissible de Costco. Cette offre peut être combinée à la plupart des offres aux consommateurs faites par Ford Canada, soit au moment de la commande à l'usine le véhicule doit être commandé durant la période de l'offre, soit du 1^{er} mai au 30 juin 2010 ou au moment de la livraison, mais pas les deux. Cette offre s'applique aux véhicules admissibles et peut aussi être combinée aux offres incitatives du programme Connexion commerciale. Pour les petits parcs automobiles dotés d'un NP valide, cette offre peut aussi être combinée au programme d'encouragement pour les PME. Cette offre ne peut être combinée à l'assistance-compétitivité des prix, aux réductions de prix aux gouvernements ou aux offres incitatives à la location quotidienne ou au programme de primes aux parcs commerciaux. Les clients peuvent soit convertir leur 1 000 \$ en acompte, soit l'obtenir sous forme de bon de réduction de la part de Ford Canada, mais pas les deux. Les taxes s'appliquent avant la déduction de 1 000 \$. Cette offre est payable en dollars canadiens et n'est admissible qu'aux résidents canadiens. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer moins cher. ** Pour plus de précisions, consultez votre concessionnaire Ford ou communiquez avec SIRIUS au 1 888 539-7401, «SIRIUS», le logo du chien SIRIUS ainsi que les noms et logo des stations sont des marques de commerce de Sirius XM Radio Inc. Les abonnements sont régis par les conditions générales de SIRIUS disponibles à siriuscanada.ca.